

École JJR – Cercle scolaire du Val-de-Travers Rentrée dans la continuité

Nombre d'élèves et de classes relativement stables, nouvelle structure d'accueil parascolaire : l'École Jean-Jacques Rousseau et le dicastère de la jeunesse et de l'enseignement de Val-de-Travers connaissent une rentrée 2021-2022 dans la continuité.



L'année dernière c'étaient 1282 élèves de l'École Jean-Jacques Rousseau qui faisaient leur rentrée scolaire. Lundi prochain, 16 août, ils seront sept de plus. Une très légère augmentation qui révèle surtout la relative stabilité de ce chiffre sur les dernières années. « Le nombre d'élèves de notre cercle scolaire est très stable depuis quelques années, même si depuis quatre ou cinq ans nous constatons une tendance à la baisse », détaille Christophe Calame, conseiller communal en charge du dicastère de la jeunesse et de l'enseignement. De mémoire, ce dernier se rappelle que le décompte a quelque fois atteint les 1300 élèves mais que ce seuil remonte déjà à plusieurs années.

Le nombre de classes est également stable par rapport à la rentrée 2020-2021 avec 75 classes se répartissant comme suit :

29 de cycle 1, 26 de cycle 2 et 20 de cycle 3. Une classe supplémentaire a été ouverte depuis l'année dernière sur le site de Couvet pour une question « d'équité de traitement entre les sites » et dans le but d'éviter des effectifs par classe trop importants.

Le choix des petites classes

Les classes peu nombreuses sont une volonté clairement affichée par le Conseil communal depuis plusieurs années et qui se retrouve lors de cette rentrée 2021-2022. « Par exemple, nous avons une classe de 14 élèves sur le site de Fleurier », note Christophe Calame. Le conseiller communal explique que selon « les tabelles cantonales », le cercle scolaire de Val-de-Travers ne pourrait avoir que 52 classes de cycle 1 et 2.

Voir suite en page 3

L'ÉNERGIE
RENOUVELABLE,
AVEC NOUS
C'EST POSSIBLE

- > Pompe à chaleur
- > Photovoltaïque
- > Couverture, isolation

Fauguel Sàrl

ÉLECTRICITÉ

MAX ETIENNE

032 861 35 35 | info@avecnous.ch

Courrier Val-du- Travers HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.65 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Mardi à 12 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 12 août 2021 **N°28**

PAGE 2

PAGE COMMUNALE

Art à Môtiers, mais pas seulement.

PAGE 11

MÔTIERS

La 820^e habitante a pris ses quartiers pour trois mois.

PAGE 13

HOCKEY SUR GLACE

Philippe Marquis nouvel entraîneur des « Chats ».

PREMIER CAHIER

Infos communales 2
Chronique régionale 3
Carnet de la semaine 4

TROISIÈME CAHIER

Transports scolaires 8
Où sortir 10
Chronique régionale 11

QUATRIÈME CAHIER

Où sortir 13
Les sports 13, 14, 15
Affaires immobilières 16

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5
Chronique régionale 7, 8

4 CAHIERS | 16 PAGES

Lien direct

Du poing et des Jeux

Vous vous souvenez de moi ? Le Lynx pour vous servir ! Moi je ne vous ai pas oubliés durant cette période estivale – oui, appelons-la comme ça – et j'ai suivi de près la vie au Vallon. Depuis mon repère mystérieux et stratégique, j'ai tout vu !

Je passerai sous silence certains « écarts de vacances » pour me focaliser sur l'ébullition sportive actuelle. Beaucoup préparent la reprise comme les clubs de foot pendant que d'autres attendent un rendez-vous décisif comme le Tennis Club Fleurier en quête de promotion. De quoi faire vibrer les spectateurs vallonniers ces prochains mois.

« Panem et circenses » disait-on dans la Rome antique. Des Jeux, rien de tel pour satisfaire le peuple et l'unifier. C'est encore vrai aujourd'hui. En revanche, on remplacerait bien le pain par le poing (sur la table) lorsqu'on se penche sur le traitement des JO de Tokyo par les suiveurs.

À chaque performance était mis en avant le fait qu'il n'y avait pas ou peu de spectateurs pour vivre ce moment au lieu de s'attarder sur la « perf » en elle-même. Triste reflet de cette société où un acte ne prend plus sa valeur par sa propre portée mais par le nombre de gens l'ayant vécu. Sur les réseaux sociaux on parlerait de « Like ». Ici, je parlerais de dérive mal placée et de loi du mouton par besoin du regard des autres.

Le Lynx

Naissance

Agathe Firouz, Couvet

Décès

M^{me} Lonny Othenin-Girard, née Trittbach, 85 ans, Couvet

M^{me} Georgette Sandoz, née Niggeler, 99 ans

M^{me} Renée Vuille, née Perrinjaquet, 67 ans, Couvet

M^{me} May Abriel, née Perriard, 79 ans, Fleurier

M^{me} Yvonne Sunier, 89 ans, Fleurier

M. Attilio Brogini, 99 ans, Travers

En plus dans ce numéro

C'est les soldes chez Optic 2000 : 50% sur l'ancienne collection.

Mercredi et jeudi prochains à PizzaFun à Fleurier, achat d'or, d'argent, de montres...



INFORMATIONS COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

ÉDITO

ART À MÔTIERS, MAIS PAS SEULEMENT !

Animales, colorées, acoustiques ou historiques, nul doute que certaines sculptures ne vous laisseront pas de marbre. Après six ans d'attente, la balade proposée par Môtiers 2021 – Art en plein air est encore une fois magnifique et offre une respiration bienvenue, en grand, en vrai, après une overdose d'écran et de télétravail pour beaucoup d'entre nous. À voir et à revoir jusqu'au 20 septembre.

Mais cette exposition était aussi un excellent prétexte pour concrétiser un projet mûri de longue date. Un groupe d'artistes locaux composé de Claude Jeannotat, Alexa Vincze, Albertine Mermet et Roger Grandjean a en effet préparé une sculpture pensée comme un trait d'union entre les villages, qui prendra place sur les quatre ronds-points de la route H10, de Saint-Sulpice à Couvet. Val-de-Travers sera ainsi

« Toutes portes ouvertes » avec cinq portiques (un des ronds-points en contiendra deux) pour accueillir et accompagner les passants le long de la route. Une femme enceinte, un enfant avec son doudou, un homme qui danse, au total douze silhouettes graviteront autour de ces portes et animeront les giratoires.

À Couvet, le giratoire de l'Écu-de-France est finalisé, bientôt suivi par ceux de Couvet ouest, Fleurier et Saint-Sulpice. Avides de verts pâturages, les chèvres du pont éponyme prendront l'alpage, mais pas trop loin, car elles veulent garder un œil sur ce qui se passe sur leur pont.

Au final, qu'elles soient en bois, en métal ou en pierre, il y a des œuvres un peu partout cet été à Val-de-Travers; plus ou moins éphémères, elles offrent à tous un grand bol d'air.

ÉCHO DES AUTORITÉS

LES DÉFIS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Après six semaines de vacances d'été bien méritées, les 1'289 élèves de notre cercle scolaire reprendront le chemin de leurs collèges ce lundi. 466 élèves au cycle 1, 488 au cycle 2 et 335 à Longereuse, pour un total de 75 classes et environ 150 enseignants !

Depuis le début du mois d'août, notre toute nouvelle équipe de direction est au complet, prête à relever tous les défis qui attendent notre école pour cette année scolaire, puisque ceux-ci sont toujours aussi nombreux, en marge des incertitudes liées à la pandémie de coronavirus, devenues presque habituelles. La direction vous sera présentée dans notre rubrique des colla-

borateurs communaux le 9 septembre prochain.

À son menu: la poursuite du programme PRIMA, dont les premiers élèves arriveront l'année prochaine au cycle 2, la refonte perpétuelle du dispositif de soutien aux élèves en difficulté, avec en ligne de mire une école à visée aussi inclusive que possible qui passera par une consolidation de nos solutions, tout comme la digitalisation de l'école qui s'invitera dans nos programmes scolaires et d'investissement.

Le Conseil communal souhaite une bonne rentrée à toutes et tous les enseignant·e·s de l'école Jean-Jacques Rousseau, ainsi qu'à leurs 1'289 élèves.

MISE À L'ENQUÊTE



Nouvelles mises à l'enquête publique, à consulter au service de l'urbanisme à Couvet. Plus d'informations: www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

Adresses	Date de fin d'enquête
Fleurier – Rue des Sugits 3	25 août 2021
Buttes – Route de la Robella	25 août 2021
Fleurier – Rue du Patinage 29	25 août 2021
Noiraigue – Rue du Champ-de-la-Pierre 11	25 août 2021
Travers – Champ-du-Môtier 5	25 août 2021
Môtiers – Chemin des Ecoliers 2	25 août 2021
Fleurier – Rue du Temple 21A	25 août 2021
Saint-Sulpice – Rue de la Foule 3	30 août 2021

VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

ÉCONOMIE ET FINANCES

L'objectif principal du service des finances est de délivrer les comptes annuels et d'établir le budget. Pour ce faire, de nombreuses tâches doivent être assurées au quotidien: suivi de la facturation, gestion des débiteurs, saisie des factures fournisseurs, paiements, gestion de la trésorerie...

D'autres missions sont également gérées par le service, notamment la gestion du portefeuille

d'assurances, la validation des capacités contributives, la tenue de l'inventaire des baux agricoles ou encore celle du registre des chiens.

La partie économie a quant à elle pour but de développer et renforcer le tissu économique, commercial et touristique de la région.

Située à Couvet, à la rue des Collèges, l'équipe est composée de sept personnes, soit un chef de service, une cheffe comptable, trois collaborateurs·trices à la comptabilité et à la direction, une chargée de missions et un apprenti.



(15/24)

©Tam Berger

ANNONCES

TAILLE DES HAIES, DES BRANCHES D'ARBRES

Nous rappelons aux propriétaires riverains de routes communales que les branches d'arbres et haies doivent être coupées conformément à la législation en vigueur.

Les branches d'arbres qui surplombent la chaussée à moins de 4,5 m doivent être taillées, de même que celles qui dépassent le bord de la chaussée ou masquent la signalisation. Les haies en bordure de la voie publique doivent être coupées de façon à ne pas gêner la circulation, limiter la visibilité, obstruer l'éclairage public ou masquer la signalisation. Les bornes hydrantes seront accessibles en tout temps.

Un délai échéant au lundi 27 septembre 2021 est imparti aux propriétaires pour procéder à l'élagage de leurs arbres et haies, faute de quoi, ce travail sera exécuté à leurs frais.

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMO News et www.vdt.ch/page/offres-emploi

OBJETS TROUVÉS

Vous avez perdu un objet ? Jetez un œil sur notre site Internet, à la page www.vdt.ch/objets-trouvés. Trouvés dernièrement :

- Une paire de lunettes de soleil Ray-Ban
- Une boucle d'oreille turquoise avec un arbre
- Une clé de voiture Skoda

INFOS PRATIQUES

OBJETS TROUVÉS

Si vous trouvez quelque chose sur le domaine public (dans la rue), vous devez l'apporter au bureau communal des objets trouvés: Protection de la population, Grand-Rue 38, 2108 Couvet (032 886 43 40).

– Tout ce que vous trouvez dans une gare, dans un train ou dans un autre moyen de transport public, vous devez le remettre auprès du service compétent de l'exploitant.

– Si vous trouvez quelque chose dans un bâtiment habité ou public (cinéma, théâtre, salle de gymnastique, piscine, etc.), vous devez le remettre au propriétaire, au concierge ou au personnel de surveillance.

EN BREF

BIKE TO WORK - 15 MILLIONS DE KILOMÈTRES À VÉLO

Pas de rond-point sur la piste cyclable le long de l'Areuse, mais un surcroît d'activité quand même. En juin dernier, les employés de toute la Suisse étaient appelés à utiliser leur vélo autant que possible pour aller travailler, dans le cadre de l'opération « Bike to Work ! ».

À Val-de-Travers, 23 employés communaux ont tenté de prendre l'aspiration des 28 employés d'ETEL SA à Môtiers, mais ces derniers ont une fois de plus pris la bonne échappée et finissent avec plus de 7'000 kilomètres au compteur contre 3'650 à la Commune. Au niveau suisse, 60'200 participants ont cumulé plus de 15 millions de kilomètres ! Bravo à tous et à l'année prochaine !



Rentrée dans la continuité

Suite de la page 1

Or cette année, ce sont 55 classes de ces cycles qui seront réparties sur les différents sites de l'École Jean-Jacques Rousseau. « Jusqu'à ce jour, le Canton nous soutien dans notre volonté politique », avoue Christophe Calame, en s'en réjouissant. Une volonté qui différencie Val-de-Travers des autres cercles scolaires du canton.

Non seulement, l'approche communale de « couper » les classes pour de plus petits effectifs a pour résultat le maintien des classes sur plusieurs sites, mais elle offre certainement un cadre d'apprentissage et d'enseignement plus paisible et serein qu'en présence d'effectifs trop importants. « Sur le long terme, ceci sera profitable aux élèves et au corps enseignant », estime le conseiller communal. Un corps enseignant qui est en légère progression depuis les quatre dernières années, mais qui demeure stable par rapport à l'année scolaire 2020-2021.

Parascolaire à Buttes

La volonté d'une école qui se veut, le plus possible, de proximité peut aussi se constater avec l'ouverture, depuis lundi, d'une structure d'accueil parascolaire à Buttes. Un développement qui fait suite à la requête d'un groupement de parents du village. « Il est vrai que Buttes était un village sans solution par rapport aux autres », reconnaît Christophe Calame. Cette nouvelle structure, dotée au maximum de 15 places, fait passer le nombre

de places parascolaire à 179, l'accueil préscolaire en ayant lui 81. Le conseiller communal note également que des habitants de Saint-Sulpice se mobilisent progressivement pour un accueil de ce type et estime qu'il s'agira peut-être de la prochaine étape faisant sens.

Un développement de l'accueil pré et parascolaire et une gestion du cercle scolaire qui seront durant les prochains mois au centre de l'attention avec le projet, « à bout touchant » d'extension de Longe-reuse et la création d'une structure préscolaire à Couvet.

Covid-19 : Une rentrée sereine

À l'heure de cette rentrée, quelques craintes liées à la pandémie bruissent un peu partout en Suisse romande. Quelles mesures à adopter pour éviter des foyers épidémiques au sein des écoles ? Le responsable du dicastère de la jeunesse et de l'enseignement se garde bien de tout pronostic. « Toutefois, personnellement, je suis serein », reconnaît-il.

Christophe Calame souligne que le cercle scolaire et les autorités peuvent désormais s'appuyer sur l'expérience des douze derniers mois pour réagir en cas de potentiel problème et bénéficient des outils de gestion déjà mis en place.

Gabriel Risold

ARTisans du succès 3 sur 5 Les soigneurs de la forêt

L'édition 2021 de Môtiers Art en plein air s'étend du 20 juin au 20 septembre. La cinquantaine d'œuvres exposées sont issues de l'imaginaire des artistes. Mais leur réalisation et leur mise en valeur demandent un savoir-faire que seuls des professionnels peuvent assumer. Une bonne dizaine d'artisans ont été sollicités et se sont engagés auprès des artistes cette année encore. Nous vous les présentons dans cette série spéciale. Ce troisième volet s'attarde sur ceux qui protègent et transforment la forêt.

Pour savoir ce qui tient vraiment à cœur à quelqu'un, il suffit d'attendre que la nuit tombe et que la fatigue s'installe. À ce moment-là, lancez votre interlocuteur sur différents sujets et celui qui le maintiendra éveillé sera à tous les coups sa passion première. Dans ce cas précis, je n'ai pas poussé l'expérience jusqu'à rencontrer Claude-André Montandon et Olivier Favre mais je suis sûr de mon coup. Ces deux-là pourraient parler bois et forêt toute la nuit ! Ça tombe bien puisque le premier nommé est garde forestier et chef du service forestier de la commune de Val-de-Travers. Il est à la tête d'une petite équipe installée à Couvet. Parmi ses hommes, quatre éléments ont participé activement à l'aventure Art en plein air cette année.



Olivier Favre

Son et lumière en pleine forêt... faut voir !

Le contremaître Pierre-Alexis Pochon, Michaël Hämmerli, Ryan Schneider et Brian Lucarella ont ainsi accompagné Claude-André Montandon qui intervenait pour la cinquième fois sur cet événement. « Je suis arrivé au Val-de-Travers en 1997 et on m'a sollicité dès l'édition de 2003 pour fournir du bois et d'autres prestations. On m'a aussi rapidement demandé ce qu'il était possible de faire ou non en forêt, notamment dans l'installation des œuvres. Le comité a toujours été sensible au fait de respecter la nature. Cela concerne par exemple les créations nécessitant de l'électricité pour faire du son ou de la lumière. Ce n'est pas toujours forcément compatible avec la faune et le milieu forestier. Certains artistes ont parfois aussi besoin d'arbres pour suspendre quelque chose ou l'intégrer dans leur projet. De fait, on est donc sollicités et intégrés dans le processus. » Le garde forestier participe d'ailleurs au repérage des lieux avec les artistes une année avant l'exposition. Il en profite pour encadrer les futures réalisations.

« Cette fois, c'est l'idée d'Olivier Estoppey et son rhinocéros attaché à un arbre qui a suscité le plus d'interrogations. Quel poids maximal autorisé ? Les lanières utilisées sont-elles sans risque pour le tronc ? Les

machines permettant de hisser les accroches à quinze mètres de haut ont-elles accès facilement au lieu choisi par l'artiste ? Et ainsi de suite ! Ensuite, le service forestier est évidemment sollicité pour participer aux différentes mises en place des œuvres touchant au patrimoine boisé. On est toujours très content de faire quelque chose d'un peu différent et le contremaître Pierre-Alexis Pochon s'investit toujours particulièrement. » L'équipe doit également répondre aux différentes demandes en bois des créateurs. « On procède très simplement en établissant une liste précise de leurs besoins puis en passant commande à la scierie des Bayards. Chaque commande est ensuite distribuée sur le terrain par nos soins. » Une quinzaine de commandes sont faites par édition.

Très occupé mais toujours prêt à aider

Le second homme sans doute prêt à prolonger son tour de garde pour évoquer le bois durant des heures est donc Olivier Favre. Il intervient dans le processus de transformation par le biais de sa menuiserie-ébénisterie installée au Vallon depuis 2001. S'il avoue avoir travaillé quelques années en Suisse alémanique pour se perfectionner, ce Fleurisan pure souche de 47 ans est très attaché à tout ce qui est bien fait et peu commun. « On est cinq dans l'entreprise et on a pour principe de faire tout ce qui est hors catalogue. Les gens trouvent des cuisines, des portes, des fenêtres et ce genre de choses auprès de plusieurs grands constructeurs européens. Nous on fait ce qu'ils ne font pas. » Leur spécialité est d'intervenir sur tout ce qui est monument historique classé et protégé ainsi que sur les produits sur mesure comme des établis d'horloger. Leur dernier coup ? L'obtention du mandat de réfection pour le château de Gorgier. « Avec ça, on a du job assuré pour plusieurs années », rigole ce titulaire d'un brevet et d'une maîtrise. Autrement dit un crack !

Et Môtiers Art en plein air là-dedans ? « Cette exposition est aussi quelque chose de rare. C'est mon ami et voisin Thierry Bezzola (membre du comité) qui vient me trouver quand il a besoin de choses qui sortent de l'ordinaire. Il sait que j'ai toujours beaucoup à faire mais que je le fais très volontiers pour ce que représente cette manifestation pour la région. C'est toujours avec plaisir que je donne un coup de main si nécessaire sur le Vallon. » En l'occurrence c'est le créateur Grégory Sugnaux qui en a bénéficié pour son « saloon » intitulé « La More ». Une grosse septantaine d'heures d'investissement au total. « Tout a été fait avec du bois régional, c'est une grande fierté de le dire et c'est quelque chose auquel je tiens beaucoup. Malheureusement, on préfère souvent faire venir du bois d'Europe de l'Est en Suisse car il coûte un peu moins cher. C'est un non-sens total, d'autant plus que l'heure est à l'écologie soi-disant. Mais c'est un autre sujet. » Ne vous avais-je pas dit qu'il pourrait en parler des heures ?

Déchets de bois utilisés en chauffage

Ce cycliste émérite, lorsque son activité le lui permet, est un homme d'action qui aime les choses bien faites, la logique et les convictions. Pas étonnant donc que le rendu de son saloon soit parfait et qu'il ne reste aucun déchet des trois mètres cubes d'épicéa utilisés. « Il faut bien comprendre qu'il y a le volume brut d'un arbre et ce qu'il en reste une fois qu'il a été traité. Il y a une perte d'au moins cinquante pour cent au cours de la transformation du bois. Personnellement, je ne peux pas me résoudre à jeter la moitié d'un arbre alors je valorise ces déchets en chauffage à distance. Cela permet de chauffer deux à trois bâtiments voisins et c'est autant de mazout de chauffage qui n'est pas brûlé. Donc en résumé, du bois régional traité sur place et qui chauffe une partie de Fleurier, peut-on faire mieux comme circuit court », s'interroge-t-il amusé. C'est parlant en tout cas !

Kevin Vaucher



L'équipe du service forestier, de gauche à droite : Claude-André Montandon, Brian Lucarella, Ryan Schneider, Pierre-Alexis Pochon et Michaël Hämmerli.

SUIVEZ-NOUS SUR :

f COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS HEBDO

#COURRIERVDT

Instagram

Courrier Val-de-Travers HEBDO

INFORMATIONS
ACTUALITES
SPORTS
MANIFESTATIONS...

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 12 au 19 août

COUVET : samedi, à 17 h 30, culte, P. Schlüter.

FLEURIER : dimanche, à 10 h, culte musical, P. Schlüter.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 12 au 20 août

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe dominicale. Lundi, à 19 h 30, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 19, à 19 h, messe. Vendredi 20, à 9 h, messe, à 17 h, chapelet en italien et à 19 h 30, assemblée générale annuelle dans les salles annexes de l'église.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, messe dominicale.

COUVET : mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 30, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 12 au 19 août

Dimanche, à 17 h, culte de témoignage avec C. et B. Bühler.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

Renseignements :

D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

ANCIENNE BONNETERIE (av. Daniel-Jeanrichard 2b) : les cultes ont repris MAIS sur inscription via doodle ou appel au tél. 079 733 25 46.

Groupe de maison et renseignements : www.lephare.ch, tél. 079 733 25 46.

ARMÉE DU SALUT

Activités du 12 au 19 août

Dimanche, à 9 h 45, culte.

FLEURIER (Régional 3).

Pour toutes aides matérielles et spirituelle : Jean-Daniel Egger, tél. 032 861 45 62, fleurier.armeedusalut.ch

Naissance



Méline est heureuse d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Agathe

le 6 août 2021. Elle fait 2,9 kg et 47 cm

Tiphaine, Navid et Méline Firouz
2108 Couvet

Anniversaire

Elle fêtera ses 30 ans le 15 août

Plein de bisous et joyeux anniversaire

Si vous la reconnaissez, faites-lui un petit message.



Avis mortuaires

Couvet

*Il me fait reposer dans de verts pâturages,
Il me mène près des eaux paisibles.
Qu'il est grand mon berger.*

PS 23

Son époux :

Robert,

Ses enfants :

Peter, Béatrice et Marc,

Ses petits-enfants :

Alexandra et Gwenaël, Zeldia et Rafael,
Gaëtan et Tea,

Ses belles-sœurs, neveux et nièces,

ainsi que les familles Trittibach,
Scheidegger, Othenin-Girard, Bähler

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

Lonny OTHENIN-GIRARD née Trittibach

enlevée à leur tendre affection le 8 août 2021, à l'âge de 85 ans.

La cérémonie d'adieu a eu lieu mercredi 11 août, suivie de la crémation sans suite.

Adresses de la famille :

Robert Othenin-Girard
Rue du Parc 9
2108 Couvet

Béatrice et Marc
Othenin-Girard Duvanel
La Tuilerie 3
2108 Couvet

Un grand merci au Dr Louis Gagnier à Couvet, à toute l'équipe de Nomad ainsi qu'à l'ensemble du personnel de La Chrysalide à La Chau-de-Fonds, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

L'Union des sociétés locales de Couvet a le regret de faire part du décès de

Monsieur Fernand THIÉBAUD

qui a œuvré en qualité de président du comité de 1992 à 2008.

Elle garde de Fernand le souvenir d'un homme souriant et dévoué et adresse à sa famille ses sincères condoléances.



Le Conseil communal et le personnel de la commune de Val-de-Travers ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Claudio DEUEL

papa de leur dévouée collaboratrice et collègue Mme Léa Deuel, conseillère socio-pédagogique à l'école Jean-Jacques Rousseau.

Nous présentons nos sincères condoléances à toute la famille.

In memoriam

Souvenir 2011-2021

Willy Huguenin

Dix ans déjà...

... la mort laisse un chagrin que nul ne peut consoler.

L'amour laisse un souvenir que nul ne peut vous voler.

Poète inconnu



Dominique

Pensées affectueuses Justine

La mémoire est douloureuse mais l'oubli est insupportable

Corentin

il y a maintenant 6 ans que nous avons dû nous séparer de ton doux visage à peine caressé.

Mais tu es et tu resteras là où rien ni personne ne peut et ne pourra t'enlever : dans nos cœurs pour toujours.

Tes parents, ta sœur Clémence et ton frère Timothé.

un problème de santé ? composez le bon numéro :

urgences: **144**

services de garde:
médecin
pharmacien
dentiste
0848 134 134

hotline pédiatrique:
032 713 38 48

ine.ch

Remerciements

Suite à la perte de cet être qui nous était si cher,

Jean-Claude Geiser le 9 juillet 2021

À toute notre famille ainsi que nos amis et proches, nous tenions à vous remercier sincèrement, pour les mots reçus, les gestes d'amitié et les fleurs. Merci d'avoir été en pensée avec nous durant cette épreuve.

Son fils Joël et son épouse Rachel
Ses petits-enfants Johan, Shyrel et Allan

Sa compagne Paquita

Ses frères et belles-sœurs
Pierre-Alain et Katia, Jacky et Eliane
Son ex-épouse Dominique

Les morts vivent tant qu'un seul vivant les porte encore en lui.

Les pétales de sa vie sont tombés délicatement et furent emportés par un vent de chagrin.

Malgré notre peine, nous chérirons son souvenir dans nos cœurs.

Nous vous remercions très sincèrement pour tous vos témoignages d'amitié et de soutien à l'occasion du décès de

Gabriele DIODATI

Famille Diodati et Clisson.

Marbrerie Terziani



2108 COUVET

Téléphone 032 863 13 62

Délai de réception des avis tardifs, mortuaires et de naissance :

JEUDI MATIN 8 HEURES



VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64

Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch



ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives



Pharmacieplus
Val de Travers
Couvét




Testez votre audition et essayez
des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP
Tel. : 032 724 37 38

www.acousticjoye.ch

Nouveau
Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs

L'auberge de Noiraigue
cherche
serveur(se)s
et
cuisinier(ère)s
avec expérience
et motivation
pour compléter
sa nouvelle équipe.

CV à envoyer à :
recrutement@aubergedenoiraigue.ch

à l'affiche

ANNETTE
jeudi : 20 h / dimanche : 17 h 30 - 16/14 ans acc.

OSS 117 ALERTE ROUGE EN AFRIQUE NOIRE
vendredi : 20 h 30 - 10/8 ans acc.

THE SUICIDE SQUAD
samedi et dimanche : 20 h 30 - 16/14 ans acc.

SPACE JAM 2
dimanche : 15 h - 8/6 ans acc.



colisée
www.cinecouvet.ch



Foyer scolaire
Devoirs surveillés

Le Jardin Malin sàrl est une société qui organise les devoirs surveillés pour les élèves de 3^e à la 11^e dans des salles des bâtiments scolaires à Couvet et Fleurier sous la surveillance d'un adulte.

Ce service payant peut être fréquenté à raison d'une, deux, trois ou quatre séances hebdomadaires.

3 sites sont à votre disposition au Val-de-Travers :

Couvét : 1 site pour les élèves de 3^e à 7^e
Fleurier : 1 site pour les élèves de 3^e à 7^e et 1 site pour les élèves de 8^e à 11^e.

Formulaire d'inscription et règlement disponibles sur le site de la Commune de Val-de-Travers
www.val-de-travers.ch/page/ecole-jjr

Ou contactez Mme Sylvie Pluquet par :
courrier : **Le Jardin Malin Sàrl**
Belle-Roche 7 - 2114 Fleurier
téléphone : **079 932 90 68**
mail : **foyerscolaire@gmail.com**

Au plaisir de vous rencontrer

ACHAT D'OR, D'ARGENT ET DE MONTRES

Mercredi 18 et jeudi 19 août 2021 de 9 h à 15 h

Pizza'Fun
VAL-DE-TRAVERS

Grand Rue 14 - 2114 Fleurier

Pour tous renseignements
Joseph Birchler Atelier • 076 494 14 14 • birchlerbusiness12@gmail.com



OFFRE DE RENTRÉE
sur présentation de cette annonce 1 café offert

Demandez nos cartes d'essence, privé, entreprise ou spécial moins de 25 ans, profitez de rabais sur votre carburant à chaque plein.

RAPPEL HEURES OUVERTURES
LUNDI AU VENDREDI
6 H À 21 H
SAMEDI-DIMANCHE ET JOURS FÉRIES
7 H À 21 H



Le FC Couvet vous informe que son assemblée générale se déroulera le **vendredi 10 septembre 2021** à 19 heures à la buvette du club

Le comité

Cours Yoga
(posture+relaxation)
centre de Couvet

Mercredi 9 h et 12 h 30
(1h débutant, moyen)

Renseignements 078 641 57 27

ACHÈTE
Or, bijoux, montres-bracelets
Mme Braun 079 463 00 93

A votre service depuis plus de 25 ans dans le Val-de-Travers

Pitchoune Atelier d'éveil accueille les enfants de 2½ à 4½ ans.

Bricolage
Musique
Jeux
Chants
Socialisation
Découverte



Bienvenue à chacun !

Si votre enfant aime découvrir, tester, bouger et même s'il est un peu plus timide, nous nous réjouissons de l'accueillir parmi nous et ensemble de pouvoir vivre de beaux moments où chacun peut s'épanouir.

N'hésitez pas à prendre contact

Rue de l'industrie 15
2114 Fleurier
078 801 12 75 **www.pitchoune.ch**

AVIVO GYM
reprise des cours **dès le lundi 16 août 2021** aux heures habituelles à la Salle du Judo à COUVET

Pour info :
Joseph DellaRicca
Hôpital 6 - COUVET
Tél : 032 863 26 58



Constructions métalliques - Serrurerie
Pierre-Philippe Muriset
Rue du Quarre 5 Les Prés Bugnons 4
2113 Boveresse 2525 Le Landeron
www.serrurerie-muriset.ch
032 751 63 73 - 079 334 20 39

Merci à nos fideles annonceurs

CHERCHE aide agricole à temps partiel.
Téléphone 079 350 6001



Propose une semaine « Découverte » du 16 au 19 août 2021

Cours de danse pour petits et grands. Gratuits et sans engagement. Prise de coordonnées obligatoire.

Hip-hop
Jazz
Salsa
Classique
Break dance
Contemporain

Horaires des cours disponibles sur notre site et nos réseaux.

Pour plus d'informations :
carodanse.ch
info@carodanse.ch
Caro Danse Sàrl
Grand'Rue 6, 2108 Couvet

CHERCHE femme de ménage déclarée.
3 heures les lundis et vendredis après-midi.
SMS au 079 698 78 35



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2021

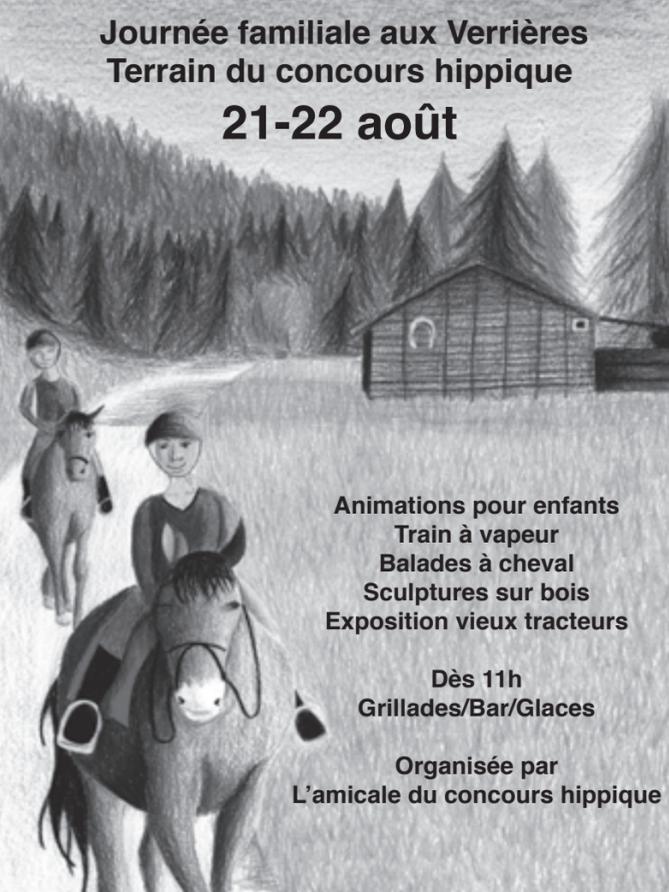
SEPTEMBRE

► 4, 5, 10, 11, 12 MÔTIERS : comédie musicale « L'effet-mère » d'Alice Bouille et Steve Muriset.

NOVEMBRE

► 5 FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus, en collaboration avec le corps des sapeurs-pompier.

Au vu de la situation sanitaire qui gentiment s'améliore, ne manquez pas d'annoncer vos futures manifestations qui paraîtront gratuitement à cet emplacement. Les dates doivent nous être communiquées par écrit ou par e-mail à : **info@courrierhebdo.ch**.



Journée familiale aux Verrières
Terrain du concours hippique
21-22 août

Animations pour enfants
Train à vapeur
Balades à cheval
Sculptures sur bois
Exposition vieux tracteurs

Dès 11h
Grillades/Bar/Glaces

Organisée par
L'amicale du concours hippique

Depuis le 1^{er} juillet 2021, **Alix Mercier**, habitant des Bayards, a repris le poste d'ingénieur de l'arrondissement forestier du Val-de-Travers à plein temps. Il occupait ce poste à 40% depuis le 1^{er} janvier 2020, en collaboration avec Ennio Grisa qui a fait valoir son droit à la retraite après 9 ans à la tête de l'arrondissement.



« C'est un réel plaisir de travailler dans la région que j'habite et un honneur de perpétuer cette gestion sylvicole comme la forêt jardinée, qui est d'ailleurs reconnue au-delà de nos frontières ».

Faites contrôler régulièrement vos installations électriques par des professionnels afin d'assurer votre sécurité et celle de votre entourage.

ElectroGContrôle Sàrl
Contrôle d'installations électriques

Rue du Preyél 9 - 2108 Couvet
info@electrogcontrôle.ch - **079 428 83 33**



JÉRÔME SCHNEITER
CARRELAGE & MAÇONNERIE
079 699 20 43
info@jschneiter.ch



077 506 36 93
C-FEE@bluewin.ch
2114 Fleurier

A VOTRE SERVICE:

- Classement de vos documents
- Gestion de vos paiements
- Analyse de votre situation financière
- Établissement d'un budget ménage
- Établissement de la déclaration d'impôts
- Un conseil personnalisé

Les familles, les jeunes et les seniors.
Simplifiez-vous la vie et déléguez ces tâches. Prenez le temps pour vous!
Pour info, les économies annuelles peuvent être considérables même pour les revenus modestes. Rendez-vous occasionnel ou sur abonnement (de 58 CHF/mois).
Possibilité de déplacement à votre domicile.

De l'imagination à la réalisation depuis 1990



ANTONIO GONZALEZ
ENTREPRISE DE PEINTURE
Vers Plaine Fin 3 | 2112 Môtiers
Tél. 032 861 29 75
Mobile 079 282 45 59



au Centre de sports de glace

Vendredi à 20 h 30

1^{er} match amical de la 1^{re} équipe

FLEURIER
reçoit
SAINT-IMIER



FONDATION BURKHARDT-FELDER
ARTS et CULTURE

Tous les dimanches du mois d'août:

Avec votre billet d'entrée, nous vous offrons des visites guidées dans nos musées

Au musée de l'art aborigène australien « La grange »
Tous les dimanches en août à 16h30
Visite guidée de l'exposition
Voyage across Aboriginal Australia. Founders' Favourites
Durée 45 minutes

Nombre de visiteurs limité dans nos musées

Au musée de l'automobile « Le manège »
Tous les dimanches en août à 17h30
Visite guidée de la collection de voitures
Durée 45 minutes. Tarif d'entrée réduit (Fr. 12.-)
Inscription à l'accueil de « La grange » jusqu'à 17h15 le même jour

Info: Les séances de méditation Art et Méditation à « La grange » ont lieu tout l'été les lundis et jeudis de 18h30 à 20h
Fr. 25.- / séance, Fr. 200.- / 10 séances

Fondation Burkhardt-Felder Arts et Culture
Grande rue 7
CH - 2112 Môtiers
+ (41) 32 861 35 10
info@fondation-bf.ch
www.fondation-bf.ch

OFFRES COMBINÉES
ENTRE LES DEUX JOURNAUX

Toute publicité publiée conjointement dans les deux titres bénéficie d'un rabais de **15% sur chaque annonce**




Switzerland's 4x4

SUBARU



Garage du Pré



Thierry Sausser
Entre-deux-Rivières
2114 Fleurier
T. 032 861 34 24
garagedupre@bluewin.ch

40 ans
Nos occasions sur
www.garagedupre.ch

★ www.courrierhebdo.ch ★



MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
CHAPES LIQUIDES
SABLAGE
CARRELAGE
PLÂTRERIE
ÉCHAFAUDAGES

2105 TRAVERS - T. +41 (0) 32 863 33 45

Menuiserie - Charpente - Couverture

Ludovic Suter sàrl



2126 Les Verrières
079 320 88 15
suter.ludovic@gmail.com
www.menuiserie-suter.ch

CONTRÔLE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES



HENRI KOTTISCH
Contrôleur avec brevet fédéral



2108 Couvet - tél: 079 601 86 94 - kottisch@bluemail.ch

Chez Riquet

Boucherie Traiteur Henri Racine

Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38
Action langue de bœuf fraîche
Fr. 10.-/kg
du jeudi 12 au mercredi 18 août inclus
le goût du vrai



MONNET

FERBLANTERIE SANITAIRE

079 607 10 47
032 863 23 05
2103 Noiraigue
Notre savoir-faire à votre service

Coronavirus

Le Conseil fédéral maintient les mesures de protection et appelle la population à se faire vacciner

Lors de sa séance de hier mercredi, le Conseil fédéral a décidé de maintenir les mesures encore en vigueur. Celles-ci serviront désormais à protéger les structures hospitalières et non plus la population non vaccinée. Le retour à la normalité passe par une augmentation massive des personnes qui se vaccinent. Pilier de la lutte contre la pandémie, la stratégie de dépistage actuelle doit être poursuivie. Dès le 1^{er} octobre, le dépistage des personnes asymptomatiques ne sera toutefois plus gratuit. Le Conseil fédéral met ces adaptations en consultation et prendra sa décision le 25 août prochain.

Actuellement, presque la moitié de la population en Suisse est entièrement vaccinée. Depuis le 11 juillet, la courbe des primo-vaccinations ne progresse toutefois quasiment plus, alors que les cantons affichent suffisamment de capacités. Le Conseil fédéral estime dès lors que toutes les personnes qui souhaitent se faire vacciner ont pu le faire. Conformément à son modèle des trois phases (protection, stabilisation, normalisation), il a donc décidé de passer à la phase de normalisation qui débute justement lorsque toutes les personnes qui souhaitent se faire vacciner ont pu le faire.

En raison de l'évolution incertaine de la situation épidémiologique (dynamique négative, retours de vacances, variant delta) et parce qu'une surcharge des structures hospitalières ne peut pas être exclue, le Conseil fédéral a décidé de maintenir le dispositif limité et bien accepté de mesures restantes (par exemple, masques à l'intérieur et dans les transports publics, certificats pour les grandes manifestations et les discothèques). Il procédera à une nouvelle évaluation de la situation et à une éventuelle adaptation des mesures lors de sa séance du 1^{er} septembre, lorsque les conséquences des retours de vacances seront mieux visibles.

Pour le Conseil fédéral, la priorité est désormais de protéger les structures hospitalières et non

plus la population non vaccinée. Il ne prendra de nouvelles mesures qu'en cas de menace de surcharge des hôpitaux. Dans cette phase de lutte contre la pandémie, contrairement aux deux phases précédentes, un dispositif de mesures strictes n'est plus adapté car il limiterait trop les personnes vaccinées et guéries dans leurs activités sociales et économiques. Cela signifie aussi que de nouvelles mesures auront selon toute vraisemblance un effet moins rapide et moins marqué pour décharger les structures hospitalières.

Appel à la responsabilité individuelle

Pour le Conseil fédéral, cette nouvelle phase est synonyme d'un renforcement de la responsabilité individuelle. Etant donné que toutes les personnes vivant en Suisse vont être à un moment donné confrontées au Covid-19, le Conseil fédéral juge qu'une hausse des infections, des hospitalisations et des décès est inévitable. Pour la population, la vaccination reste le moyen le plus efficace de se protéger contre une infection au Covid-19 et de graves complications. Il encourage les personnes non vaccinées à le faire rapidement.

Adaptation de la stratégie de dépistage

La stratégie actuelle de dépistage de la Confédération repose sur des tests répétés dans les écoles et les entreprises ainsi que

sur des tests préventifs. Depuis le printemps 2021, la Confédération prend en charge le coût de tous ces tests. Les tests répétés dans les écoles, les entreprises et les établissements de soins continueront d'être financés par la Confédération.

Le Conseil fédéral propose, à partir du 1^{er} octobre, de ne plus financer les tests pour personnes asymptomatiques (tests dits de convenance) ni les cinq auto-tests par mois pour les personnes non vaccinées ou guéries, à l'exception des enfants jusqu'à 12 ans et des personnes qui ne peuvent pas se faire vacciner. Les personnes non vaccinées ou non guéries qui souhaitent participer à un événement où le certificat est obligatoire devront dès le 1^{er} octobre payer elles-mêmes leur test ou se faire vacciner dans l'intervalle.

Le Conseil fédéral propose également que les personnes sans symptômes puissent à leurs frais participer individuellement à des tests PCR salivaires groupés (pool), par exemple dans des pharmacies, et avoir ainsi accès à des diagnostics plus fiables et des tests moins onéreux. En cas de test négatif, la personne recevrait un certificat. Le Conseil fédéral met ces adaptations en consultation auprès des cantons et des commissions parlementaires et prendra sa décision le 25 août 2021.

Comm.

Cyclomoteur blessé

Vendredi 23 juillet à 17 h 20, un cyclomoteur conduit par un habitant de Fleurier, âgé de 57 ans, circulait sur la rue Saint-Gervais à Couvet en direction nord. Peu avant le passage à niveau, le cyclomoteur a heurté le trottoir situé à droite de la chaussée. Blessé, le conducteur a été transporté à l'hôpital Pourtalès à Neuchâtel par une ambulance Valtra.

Couvet: un motocycle heurte une remorque

Samedi 31 juillet à 11 h 40, un motocycle conduit par un habitant de Lausanne, âgé de 39 ans, circulait sur la route cantonale tendant de Couvet en direction de La Brévine. Dans une courbe à droite, le motocycle a heurté une remorque attelée à une voiture conduite par un habitant de Bullet, âgé de 34

ans, qui circulait en sens inverse. À la suite de ce choc, la moto a continué sa course pour aller heurter la glissière de sécurité. À la suite de cela, le conducteur a été éjecté de sa machine et est passé par-dessus ladite glissière pour retomber en contrebas dans un champ. Blessé, le motard a été transporté en ambulance à l'hôpital de Sainte-Croix.

Choc contre une paroi rocheuse

Lundi 2 août, vers 11 h, un motocycle conduit par un habitant de Mossel/FR, âgé de 25 ans, circulait sur la route cantonale en direction de Sainte-Croix. Dans les gorges de Noirvaux, un choc a eu lieu entre le deux-roues et une paroi rocheuse à droite. Blessé, le motard a été conduit par une ambulance du Nord Vaudois à l'hôpital d'Yverdon-les-Bains.

Disco bientôt de retour

Le bâtiment abritant le pub/disco Alambic de Fleurier subit actuellement une cure de jouvence. L'établissement ouvrira à nouveau la partie disco le vendredi 3 septembre. Les fêtards qui souhaiteront s'y rendre devront vraisemblablement présenter un certificat Covid. C'est à ce prix que la piste de danse du Vallon fera son grand retour ! Quant à la partie pub, elle a déjà repris du service ces dernières semaines.



VTT

Quatre fois plus d'accidents mortels en 2020

Jamais autant de VTT, à assistance électrique ou non, n'avaient été vendus en Suisse que l'an dernier. Cette évolution a malheureusement aussi un impact sur le nombre d'accidents. En 2020, huit personnes ont en effet été victimes d'un accident mortel, soit quatre fois plus que la moyenne. Le nombre de blessés est quant à lui également en constante augmentation : actuellement, plus de 10'600 personnes se blessent chaque année à VTT.



L'an dernier, près de 200'000 VTT ont été vendus en Suisse, dont environ un tiers équipés d'une assistance électrique. Cet engouement pour les sorties à vélo permettant de rester au plus près de la nature est observé depuis de nombreuses années et malheureusement, le nombre de blessés est lui aussi en constante augmentation. Ce sont en moyenne quelque 10'600 vététistes qui se blessent chaque année au point de devoir consulter un médecin ou être hospitalisés.

Nombre de tués quatre fois plus élevé que la moyenne

De même, le nombre de vététistes mortellement blessés n'a jamais été aussi élevé. En 2020, cinq hommes et trois femmes ont ainsi perdu la vie dans un accident, soit quatre fois plus que la moyenne. L'âge moyen des victimes est supérieur à 50 ans.

Pour Christoph Müller, expert en VTT au BPA, cette augmentation peut s'expliquer en partie par la hausse du nombre de vététistes, mais également par une surestimation de leurs capacités par de nombreux sportifs. Et cet aspect doit être pris en compte dans le cadre de la prévention. « Le degré de diffi-

culté des pistes doit par exemple être signalé, à l'image des pistes de ski. »

« Et pour pouvoir rester concentré jusqu'à la fin du parcours, il est important de posséder une bonne condition physique », explique Christoph Müller. « Les pistes ou les parcs de VTT devraient être conçus de manière à tolérer les éventuelles erreurs des vététistes, car une seule seconde d'inattention peut suffire pour chuter. Et les conséquences peuvent être d'autant plus graves si le sportif ne se protège pas suffisamment. »

Équipement de protection recommandé

Les sportifs qui s'équipent correctement réduisent en effet leurs risques ou la gravité des accidents. Indispensable : le casque. En fonction de la difficulté de l'itinéraire prévu, d'autres protections seront aussi les bienvenues (genouillères, coudières, protection dorsale, etc.). Des lunettes de sport évitent les projections dans les yeux. Quant aux gants intégraux, ils protègent l'ensemble de la main en cas de chute. Enfin, des vêtements clairs et réfléchissants renforcent la visibilité des vététistes.

Comm.

Le train part, le bus arrive

Les travaux en gare de Buttes et sur la voie Buttes-Fleurier ont commencé le 1^{er} avril dernier. Ils dureront jusqu'au 28 février 2022 selon les prévisions des transports publics neuchâtelois. Ils visent à renouveler et moderniser les infrastructures ferroviaires de ce secteur. Cela ne va pas sans générer des perturbations de trafic et autres désagréments. Des fermetures temporaires des passages à niveau sont aussi agendées tout comme des interventions nocturnes.

Quant aux trains, ils étaient sensés circuler jusqu'au 11 août selon TransN. Mais un changement de programme est à signaler. Compte tenu d'un terrain rendu soudainement instable par la météo pluvieuse de juillet, les trains ont déjà arrêté de circuler en direction de Buttes depuis le 14 juillet. Des bus de substitution circulent désormais jusqu'à Fleurier selon l'horaire habituel. Attention, dès le 16 août et jusqu'au 11 décembre, le bus circulera avec trois minutes d'avance sur l'horaire actuel.



LETTRES OUVERTES

Nouveauté n'est pas synonyme de progrès

Ayant habité durant de nombreuses années à Buttes, y ayant fait mes jeunes classes et ayant été membre du législatif de cette ex-commune durant six ans, je me permets de rendre attentifs les Butterans et Butteranes quant au dossier suivant : l'installation d'une antenne de communication mobile dans leur village.

Ce qui me heurte avant tout, c'est l'absence totale d'information officielle à ce sujet, alors même que les autorités de Val-de-Travers se sont fait moucher pour la même raison sur un autre dossier récent, à savoir la vente du domaine de Longeaigue ! Je croyais naïvement qu'en politique comme ailleurs on était censé apprendre de ses fautes : j'ai dû me tromper... De mon point de vue, le droit à l'information envers les citoyens est une notion indissociable de toute démocratie qui se respecte.

Ensuite, il faut noter la présence au village même de trois personnages de premier plan, à savoir deux conseillers communaux et le chancelier, d'où ma perplexité quant à leur discrétion sur l'implantation d'une antenne supplémentaire sous le nez de leurs administrés. Enfin, la période choisie pour glisser le dossier, soit en pleines vacances, me fait songer

à du volontariat, dans l'espoir que personne ne remarque le dossier... et surtout pas le délai d'opposition qui y est lié (nb : 25 août 2021, soit demain...)

Les « qualités naturelles » que l'on prête à notre Vallon devraient céder le pas devant les technologies, toujours plus rapides et nouvelles, jusqu'à l'écoeurement ? Nouveauté n'est pas synonyme de progrès, cela se saurait. Le monstre de 30 mètres de haut se trouve prévu à deux pas de l'Auberge des Fées, soit en pleine zone touristique, et à un jet de pierre de la zone d'amusement des enfants : or, il n'y a pas grand recul au niveau de l'impact sanitaire des ondes relatives à la 3G, 4G, 5G (et au-delà ?) sur les capacités cérébrales humaines et animales en particulier, et la santé en général... Cela me fait furieusement penser à la tristement célèbre amiante et à son cortège de malades durement frappés, ainsi qu'à l'alignement de cercueils qui a suivi l'ignorance puis la dissimulation des redoutables effets de la volatilité des fibres de cette substance.

Il me paraît donc impératif de s'opposer à ce projet d'antenne, ne serait-ce que pour obtenir les explications tenants et aboutissants indispensables à la bonne compréhension de ce dossier pour pouvoir, en toute connaissance de cause, approuver ou refuser ce projet jusque-là bien trop discret,

sans perdre de vue deux éléments fondamentaux de réflexion : n'y a-t-il pas un meilleur endroit pour implanter cette structure mais, surtout, en avons-nous réellement besoin ?

Je terminerai en citant Gandhi : « Si la machine (ou la technologie...) t'est utile, prends-en grand soin. Mais si elle t'est indispensable, alors prends-la et jette-la le plus loin possible, avant qu'elle ne te happe et ne te broie dans ses rouages. ».

Sylvain Moser, Les Verrières

Antenne Swisscom 5G

En consultant les mises à l'enquête publique de la commune de Val-de-Travers le 16 juillet, quel ne fut pas notre étonnement de découvrir que Swisscom SA projette de construire une antenne 3G, 4G et 5G près du stand de tir à Buttes. Cela à proximité d'une place de jeux, d'habitations et place touristique. En sachant les effets néfastes qu'a la 5G sur les humains et sur la nature, cela nous inquiète fortement. Il nous semble que Swisscom SA n'a pas contacté les villageois, ni pour nous informer, ni pour nous demander notre avis. Et la mise à l'enquête a lieu comme par hasard pendant les vacances, pendant que beaucoup de gens sont absents !

Réveillons-nous les Butterans, allons-nous nous laisser imposer ces rayons néfastes ? Mettons-nous ensemble et défendons-nous.

Johanna et Michel Fragnière, Buttes

70 ans de mariage ce n'est pas rien !



C'est en famille que la résidente de l'EMS Valfleuri de Fleurier, Elsa Jeanneret, a fêté ses 70 ans de mariage en compagnie de son mari Frédy, de sa fille Patricia et de son beau-fils Claude.

Noces de platine célébrées en feuilletant l'album photo que le mari (qui vit toujours à domicile) a apporté à l'occasion de ce grand jour !

Covid-19 Rappel à la vigilance au retour de vacances

Le Canton de Neuchâtel encourage à rester vigilant et faire bon usage de tous les moyens disponibles pour contrer la circulation des variants Covid, particulièrement après un retour de vacances. La mesure vise à empêcher le virus de se propager lors de réunions familiales ou toute autre activité estivale de groupe.

La situation épidémiologique actuelle, avec notamment une multiplication par cinq des cas positifs en deux semaines et de nouvelles hospitalisations, nous rappelle que le virus et ses variants restent très actifs et n'ont pas pris de vacances. Certaines destinations touristiques sont particulièrement touchées par un taux d'infection élevé et le risque d'importer cette situation au retour de vacances doit être pris en compte.

empêcher au virus de circuler. Pour cette raison, le canton encourage toute personne à faire bon usage de tous les moyens désormais disponibles, par exemple en effectuant un autotest avant de se rendre à une manifestation publique ou en prévision d'une rencontre familiale. En parallèle des tests rapides et PCR, la vaccination reste bien entendu le meilleur moyen d'éviter la propagation mais surtout de se prémunir contre le Covid-19 et ses variants.

Grâce aux mesures d'assouplissement, l'agenda estival des loisirs offre de nombreuses occasions pour se réunir et se divertir en groupe et il s'agit dès lors de rester vigilant pour

Pour mémoire, des kits comprenant cinq autotests sont fournis chaque mois par les pharmacies. *Comm.*

ATTENTION UN ENFANT, ÇA SURPREND

SOYONS PRÊTS À RÉAGIR

Votre police **bpu upi** doublement-prudents.ch

Lundi : rentrée scolaire

Pour les enfants, le trajet scolaire représente chaque jour une nouvelle aventure. Il recèle cependant aussi des dangers.

En moyenne annuelle, 950 enfants se déplaçant à pied, à trottinette ou à vélo subissent un accident de la circulation ; 7 d'entre eux y laissent la vie.

La prévention de ces accidents relève principalement de la responsabilité des adultes. En raison de leur niveau de développement, les enfants ont des comportements surprenants dans la circulation routière.

C'est ce qu'une campagne nationale menée par le BPA et ses partenaires vise à rappeler en cette période de rentrée scolaire.

ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Aucune intervention pour les sapeurs-pompiers du SDIS du 5 au 11 juillet.

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Samedi 17 juillet : à 8 h 07 à Fleurier, alarme automatique sans engagement sur place.

Mardi 20 : à 14 h 56 à Travers, intervention pour un incendie, dégagement de fumée, avec engagement sur place.

Mercredi 21 : à 1 h 11 à Buttes, alarme automatique sans engagement sur place à la suite de contrôles d'usage.

Vendredi 23 : à 10 h 45 à

Travers, aide au portage pour les ambulanciers.

Mardi 27 : à 6 h 02 sur la route cantonale entre Les Bayards et La Brévine, récupération d'hydrocarbures sur la chaussée à la suite d'un accident de la route.

Mercredi 28 : à 8 h 53 à La Côte-aux-Fées, alarme automatique sans engagement sur place.

Mardi 3 août : à 17 h 15 à Saint-Sulpice, récupération d'hydrocarbures sur la route à la suite d'un problème technique sur un véhicule léger.

Mercredi 4 : à 13 h 15 à La Côte-aux-Fées, récupération d'hydrocarbures sur la route à la suite d'un accident.

Samedi 7 : à 16 h 58 à Fleurier, alarme automatique sans engagement sur place après les contrôles d'usage.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

Ulysse Perrin & Fils SA
Transports scolaires 2021-2022 - Horaires

Transports aller	matin	matin	après-midi
Ligne no 1 / 2 bus Collège de Noiraigue Arrêt Rosières Collège de Travers Collège de Couvet Collège de Noiraigue	<i>ma/me/je 7H</i> 07h05 07h15 07h20	07h50 07h55 08h00 08h10	13h10 13h15 13h20 13h30
Ligne no 2 / 2 bus Mont-de-Travers Mont-de-Travers: Le Sapelet Gare de Travers Collège de Travers Collège de Couvet		07h40 07h45 08h00 08h05	13h00 13h05 13h20 13h25
Ligne no 3 La Nouvelle Censière Gare de Couvet Collège de Couvet		07h50 08h05	12h55 13h10 13h15
Ligne no 4 / 2 bus Les Sagnettes Arrêt Chablais Collège de Boveresse Collège de Môtiers		07h40 07h45 07h55 08h00	13h00 13h05 13h15 13h20
Ligne no 5 Les Jordans (horaire 2H) Le Cernil (horaire 2H) Collège des Bayards Arrêt Fromagerie Collège des Verrières		07h25 07h35 07h45 07h48 07h55	12h55 13h05 13h15 13h18 13h25
Ligne no 6 Collège de La Côte-aux-Fées La Côte-aux-Fées: arrêt Poste Mont-de-Buttes Collège de Buttes		07h45 07h48 07h50 08h00	13h20 13h23 13h25 13h35
Classe passer'ailes Collège de Travers Collège de Couvet Collège de Fleurier	<i>me/je/ve</i> <i>lu au ve</i>	08h00 08h10 08h20	
Collège de Buttes Collège de Fleurier	<i>me/je/ve</i>	08h05 08h10	

Transports retour	matin	après-midi	après-midi	Chauffeurs
Ligne no 1 / 2 bus Collège de Noiraigue Collège de Travers Arrêt Rosières Collège de Noiraigue Collège de Travers	11h40 11h45 11h50 12h00	<i>lu/ma/je/ve</i> 15h05 15h15 15h20 15h25	<i>lu (si REX 3-4H)</i> 15h50 15h55 16h00	Noiraigue - Travers Pierre Renaud 079 870 39 49 Noiraigue - Couvet* Dora Gerber 079 265 71 66
Ligne no 2 / 2 bus Collège de Couvet Collège de Travers Gare de Travers Mont-de-Travers	11h50 12h00 12h02 12h15	<i>lu/ma/je/ve</i> 15h05 15h15 15h30	<i>lu (si REX 3-4H)</i> 15h50 16h05	Mt-de-Travers - Couvet Jean-Fr. Fontanella 079 664 05 99 Noiraigue - Couvet* Dora Gerber 079 265 71 66
Ligne no 3 Collège de Couvet Gare de Couvet La Nouvelle Censière	11h50 12h00 12h15	<i>lu/ma/je/ve</i> 15h05 15h20	<i>lu (si REX 3-4H)</i> 16h00 16h15	Sylvia Sunier 079 206 63 71
Ligne no 4 Collège de Môtiers Collège de Boveresse Arrêt Chablais Les Sagnettes	11h45 11h50 12h00 12h05	<i>lu/ma/je/ve</i> 15h10 15h15 15h25 15h30	<i>lu (si REX 3-4H)</i> 16h05 16h10	Philippe Robert 079 779 09 23 en soutien S. Calame 078 711 03 55 J.-C. Blaser 079 473 23 53
Ligne no 5 Collège des Verrières Arrêt Fromagerie Collège des Bayards Le Cernil (selon horaire 3H) Les Jordans (selon horaire 3H)	11h35 11h42 11h45 11h55 12h05	<i>lu/ma/je/ve</i> 15h05 15h12 15h15 15h25 15h35	<i>lu (si REX 3-4H)</i> 15h55 16h02 16h05 16h15 16h25	Roger Kipfer 079 213 97 52
Ligne no 6 Collège de Buttes Mont-de-Buttes La Côte-aux-Fées: arrêt Poste Collège de La Côte-aux-Fées		Car postal	Car postal	Jean-Claude Blaser 079 473 23 53
Classe passer'ailes Collège de Fleurier <i>lu au ve</i> Collège de Couvet <i>me/je/ve</i> Collège de Travers	11h40 11h50 12h00			Sylvia Sunier 079 206 63 71
Collège de Fleurier <i>me/je/ve</i> Collège de Buttes	11h40 11h45			J.-C. Blaser 079 473 23 53 S. Calame 078 711 03 55

* Les élèves de Noiraigue scolarisés à Couvet prennent le bus de Mme Gerber. Il n'y a pas de changement à Travers.

Les enfants du parascolaire de Noiraigue qui doivent se déplacer, utilisent la ligne no 1.

Cet horaire peut être consulté sur le site suivant: www.scierieperrin.ch où il sera actualisé selon les besoins.

Ulysse Perrin & Fils SA, La Gravette 2, 2115 Buttes / 032 861 13 72 / 079 239 11 49 - email: upf.sa@bluewin.ch

Horaire spécial du 16 août 2021

Noiraigue - Travers

5-6H	
Collège de Noiraigue	08h15
Collège de Travers	08h20

Travers - Noiraigue

1H	
Collège de Travers	08h45
Collège de Noiraigue	08h55

Les Bayards - Les Verrières

	3-6H	2H
Les Jordans	07h55	
Le Cernil	08h05	
Collège des Bayards	08h15	08h40
Arrêt fromagerie	08h18	08h43
Collège des Verrières	08h25	08h50



**Horaire de rentrée à l'occasion du 1^{er} jour d'école de votre enfant,
le lundi 16 août 2021**



	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e -11 ^e
Môtiers	08h10	13h35	08h10	08h10	08h10	08h10			
Noiraigue	09h00	13h35							
Fleurier	10h15	08h30	08h15	08h15	08h15	08h15	07h40	07h40	08h27
St-Sulpice	09h00	09h00	08h05	08h05					
Couvet	13h30	09h00	08h15	08h15	08h15	08h15	08h15		
Buttes	09h00	09h00	08h10	08h10	08h10	08h10			
Travers			08h30	08h30	08h30	08h30			
La Côte-aux-Fées	09h00	09h00	09h00	09h00					
Les Verrières	10h00	09h00	08h30	08h30	08h30	08h30			

Les horaires des déplacements assurés par l'entreprise Perrin sont disponibles avant la rentrée scolaire dans les médias suivants:

www.scierieperrin.ch/index.php/transports-scolaires - www.jjrvdt.ch - Courrier du Vallon.

FLEURIER
+41(0)32 861 10 28
INFO@COURRIERHEBDO.CH
WWW.COURRIERHEBDO.CH

Un regard sur notre région!

Registre du commerce

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Carrosserie Orsat, à Val-de-Travers. L'inscription est radiée par suite de remise de l'exploitation. Actifs et passifs repris par « Carrosserie Orsat Sàrl », à Val-de-Travers.

Carrosserie Orsat Sàrl, à Val-de-Travers, Buttes, Tivoli 4, 2115 Buttes. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 24.03.2021. But : exploitation d'une carrosserie. Capital social : CHF 60'000. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Apports en nature et reprise de biens : les actifs et passifs de l'entreprise individuelle exploitée jusqu'ici sous la raison de commerce « Carrosserie Orsat », à Val-de-Travers, hormis l'immeuble et la dette hypothécaire y afférente, selon contrat du 29.04.2021 et bilan au 31.12.2020, présentant un actif de CHF 98'428.60, soit un actif net de CHF 187'826.23, montant imputé sur le capital social à concurrence de CHF 60'000, en échange de 60 parts sociales de CHF 1'000, l'apporteur restant créancier de la société à concurrence de CHF 127'826.23. Associé : Orsat Blaise Daniel, du Cerneux-Péquignot, aux Verrières, avec 60 parts sociales de CHF 1'000, lequel est en outre gérant avec signature individuelle. Selon déclaration du 29.04.2021, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

La Ruche Royale - Balmas, à Val-de-Travers. Nouvelle adresse : Fleurier, rue François-Jaques 6, 2114 Fleurier.

Fiduciaire S. Menoud S.à.r.l., à Val-de-Travers. La société est dissoute par décision de son assemblée générale du 05.05.2021. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale : Fiduciaire S. Menoud S.à.r.l. en liquidation. Menoud Sandra, maintenant domiciliée à Val-de-Travers, gérante unique, nommée liquidatrice, continue de signer individuellement.

Voutilainen SA, à Val-de-Travers, Môtiers, rue de Comblémine 2, 2112 Môtiers. Nouvelle société anonyme. Statuts du 05.05.2021. But : toutes activités dans le domaine de l'horlogerie et de tout ce qui s'y rapporte de près ou de loin, dont création, achat et vente d'objets d'art. Capital-actions : CHF 250'000, entièrement libéré, divisé en 250 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Reprise de biens envisagée : certains biens de la raison de commerce « Kari Voutilainen - artisan d'horlogerie d'art », à Môtiers, à savoir des travaux en cours d'assemblage, des stocks de boîtes, de boucles, des composants, des machines et des équipements pour un montant de CHF 1'051'564.80. Administration : Voutilainen Kari Pekka, président, et Voutilainen Terttu Hannele, tous deux de et à Val-de-Travers, lesquels signent individuellement.

fondation du val-de-travers en faveur des personnes âgées

l'entour(âge)

Le foyer de jour l'entour(âge) accueille à la journée des personnes âgées vivant à domicile, désireuses de rompre leur solitude ou de trouver une aide et un soutien pour certaines activités de la vie quotidienne.

foyer de jour



Au foyer de jour l'entour(âge) vous trouverez :

- Un environnement agréable et sécurisant
- Un service personnalisé et adapté
- Des activités individuelles et de groupe
- Un lieu d'échanges et d'écoute
- La possibilité de retrouver ou maintenir une vie sociale
- Un riche catalogue d'activités
- Un partenariat avec les services d'aide et de soins à domicile ainsi que les médecins et les proches

Une question ? • Pour visiter ? • Pour une journée d'essai gratuite ?

Appelez-nous au 032 862 11 88

petits-clos 37 - 2114 fleurier - +41 32 862 11 88 - foyerdejour@lentourage.ch - lentourage.ch



LES FILMS



Annette

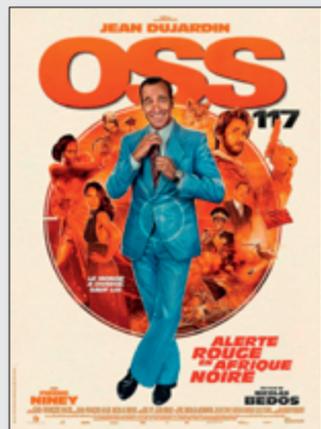
De Leos Carax, comédie musicale, romance, drame, avec Adam Driver, Marion Cotillard, Simon Helberg.



Los Angeles, de nos jours. Henry est un comédien de stand-up à l'humour féroce. Ann, une cantatrice de renommée internationale. Ensemble, sous le feu des projecteurs, ils forment un couple épanoui et glamour. La naissance de leur premier enfant, Annette, une fillette mystérieuse au destin exceptionnel, va bouleverser leur vie.

OSS 117 Alerte rouge en Afrique noire

De Nicolas Bedos, comédie, espionnage, aventure, avec Jean Dujardin, Pierre Niney, Fatou N'Diaye...



1981. Hubert Bonisseur de La Bath, alias OSS 117, est de retour. Pour cette nouvelle mission, plus délicate, plus périlleuse et plus torride que jamais, il est contraint de faire équipe avec un jeune collègue, le prometteur OSS 1001.

The suicide squad

De James Gunn, aventure, action, fantastique, avec Margot Robbie, Viola Davis, Joel Kinnaman...



ienvenue en enfer – aka Belle Reve, la prison dotée du taux de mortalité le plus élevé des États-Unis d'Amérique. Là où sont détenus les pires super-vilains, qui feront tout pour en sortir – y compris rejoindre la super secrète et la super louche Task Force X. La mission mortelle du jour ? Assemblez une belle collection d'escrocs, et notamment Bloodsport, Peacemaker, Captain

Boomerang, Ratcatcher 2, Savant, King Shark, Blackguard, Javelin et la psychopathe préférée de tous : Harley Quinn. Armez-les lourdement et jetez-les (littéralement) sur l'île lointaine et bourrée d'ennemis de Corto Maltese. Traversant une jungle qui grouille d'adversaires et de guerilleros à chaque tournant, l'Escouade est lancée dans une mission de recherche et de destruction, avec le seul Colonel Rick Flag pour les encadrer sur le terrain... et la technologie du gouvernement dans leurs oreilles, afin qu'Amanda Waller puisse suivre le moindre de leurs mouvements. Comme toujours, un faux pas est synonyme de mort (que ce soit des mains de leurs opposants, d'un coéquipier ou de Waller elle-même). Si quelqu'un veut parier, mieux vaut miser contre eux – et contre eux tous.

Space Jam 2

De Malcolm D. Lee, animation, comédie, famille, avec Gérard Surugue, Angèle, LeBron James...

Bienvenue au Jam ! Champion de la NBA et icône planétaire,

LeBron James s'engage dans une aventure rocambolesque aux côtés de Bugs Bunny dans Space Jam - nouvelle ère. LeBron et son jeune fils Dom sont retenus prisonniers dans un espace numérique par une intelligence artificielle malveillante. Le joueur de basket doit ramener son petit garçon sain et sauf chez lui, en faisant triompher Bugs, Lola Bunny et leurs camarades Looney Tunes face aux champions numérisés de l'intelligence artificielle : une équipe de stars de la NBA et de la WNBA gonflés à bloc comme on ne les a jamais vus !



Qui es-tu étrangère ?

Une étrangère s'est installée dans le village de Môtiers depuis le 20 juin. Il se murmure qu'elle serait arrivée seule sans connaître personne. Qui est-elle ? D'où vient-elle ? Que veut-elle ? À quoi ressemble-t-elle et surtout comment s'intègre-t-elle ? Le mystère plane sur le numéro 2 de la rue Rousseau où la jeune trentenaire a pris ses quartiers. Le Courrier a sorti son ciré noir pour mener l'enquête incognito.

En effet, il vaut mieux rester discret dans ce genre de dossier faisant intervenir une personne « hors-sol » en plein centre de Môtiers. Dois-je vous rappeler comment avait été accueilli Jean-Jacques Rousseau il y a quelque 260 ans de cela ? Arrivé tout heureux dans le village en 1762, il était reparti tout peureux sous les pierres et chassé par les habitants trois ans plus tard. Sa présence et ses idées progressistes n'étant pas du goût de tout le monde. Mais attendez, la nouvelle étrangère de Môtiers n'habite-t-elle pas dans la même demeure ? Serait-ce un simple et surprenant hasard ?

« Ceux qui ont sonné sont les plus surpris »

Je ne crois pas et les premiers éléments que j'ai récoltés confirment nos craintes initiales. Bien qu'elle parle français avec assurance, son accent cache mal le fait qu'elle vienne de loin. Serait-ce un coup des Chinois, des Russes ou pire... des Américains ? Prévoient-ils d'installer une base militaire aux Verrières afin d'envahir la France ou alors est-ce en lien avec l'installation prochaine d'une antenne 5G à Buttes ? La parole est à la défense : « Je m'appelle Martina et je ne suis que de passage en Suisse et à Môtiers ». Ça se confirme, elle n'est que de passage, elle prépare quelque chose c'est sûr ! « Absolument, je suis ici à la demande d'une entité étrangère. Celle de l'artiste Florence Jung. »

On y voit déjà un peu plus clair, essayons d'en savoir un peu plus. « Ma mission est simple. Je dois habiter à la rue Rousseau durant les trois mois de l'exposition Art en plein air. Les visiteurs peuvent sonner à la porte et si je suis là alors j'ouvre la fenêtre et la discussion s'engage. Le plus souvent ce sont ceux qui ont sonné les plus surpris. Ils me voient arriver et ils se demandent pourquoi ils ont fait ça finalement. Qu'ont-ils à me dire ?

C'est plutôt amusant et je désamorçai rapidement le début de malaise s'il y en a un. La question qui revient le plus souvent en premier c'est qu'avez-vous à me dire ou quel est le concept de l'œuvre ? » Le « rapport de force » habituel s'inverse donc puisque les visiteurs ne sonnent pas pour dire quelque chose à Martina mais ils attendent des explications de sa part. De l'art par l'absurde et de l'art participatif !

« Je prends des notes sur ce que je vis »

Pouvez-vous vraiment croire à ça vous ? « Les gens sont rassurés de m'entendre parler français. Je l'ai appris au lycée et j'ai grandi en partie en France même si je suis d'origine tchèque. Je le précise parce que certains me trouvent un accent canadien. » Quel imbroglio, elle cherche à brouiller les pistes sûrement ! Et comment s'est-elle retrouvée dans la peau de la 820^e habitante de Môtiers (comme on l'appelle) ? « Je suis tombée sur une annonce de Florence Jung expliquant son projet. Elle cherchait quelqu'un pour venir vivre trois mois en Suisse, y'a pire non ? » L'énergique trentenaire est elle aussi dans le milieu artistique et dans celui de la danse où elle a d'ailleurs quelques projets à venir. Mais pas en Suisse puisqu'elle devra repartir le 20 septembre au terme de l'exposition Art en plein air.

« À la moitié de l'expérience, je suis très heureuse car tout se passe très bien. Les gens sont sympas et je ne comprends pas pourquoi on dit parfois que les Suisses n'aiment pas les étrangers. D'ailleurs, c'est ça l'œuvre de Florence, à savoir comment une étrangère est accueillie dans un milieu qui lui est totalement inconnu. C'est comme le début d'un roman et les différents chapitres s'écrivent durant ces trois mois. D'ailleurs, je prends régulièrement des notes sur ce que je vis. Je ne sais pas encore vraiment pour-

quoi et si cela va me servir mais ça me permet de garder une trace physique de cette expérience assez incroyable. »

Dans la peau de Rousseau

Martina connaît évidemment la grande histoire qui fait écho à la sienne avec la fin de séjour mouvementée de Jean-Jacques Rousseau sur les terres du Vallon. « J'espère que je ne partirai pas sous les jets de pierres », se marre-t-elle. « Après, je dois dire que j'évite de faire trop parler de moi, j'aime bien cultiver le mystère autour de ma présence ici. D'ailleurs, l'artiste ne souhaite pas que les visiteurs me photographient ni que des images de l'appartement de la rue Rousseau ne circulent. L'œuvre ce n'est pas moi mais tout ce qui se crée autour de la présence de cette étrangère à Môtiers. » Si elle doit respecter certains principes évidents comme le fait de ne pas partir en vacances à l'autre bout de la Suisse, elle reste néanmoins extrêmement libre de ses mouvements.

« Je ne suis pas un coucou suisse qui sort la tête de la fenêtre dès que quelqu'un appuie sur la sonnette. Je vis et je sors un peu de mon « repère » de temps en temps car des fois ça n'arrête pas de sonner. Ça dépend des jours et de la météo mais c'est assez intense. Je recharge les batteries très souvent dans toutes ces splendides forêts de la région et ça crée un bon équilibre. » C'est probablement pour ça qu'elle accueille toujours ses visiteurs avec un grand sourire. Et elle n'hésite pas à leur poser des questions aussi pour en apprendre davantage sur son environnement. Un vrai échange se crée et elle n'est plus tout à fait une étrangère pour une partie des Vallonniers. L'enquête peut donc s'arrêter là, fausse alerte ! À moins que ce soit une couverture pour se protéger des pierres môtisannes dont la réputation n'est plus à faire ? Restons sur nos gardes !

Kevin Vaucher

Sacrifions-nous nos aigles royaux sur l'autel d'une fausse bonne conscience écologique ?



Voilà plus de 200 ans que l'aigle royal avait disparu de la portion du Jura allant de La Chaux-de-Fonds à La Vallée-de-Joux. Il y a un peu plus d'un an, une nouvelle inespérée faisait la une des journaux de toute la Suisse : « Un aigle royal est né dans le Val-de-Travers » titrait alors le 24 Heures du 22.06.2020. Depuis, la jeune « Artemis » s'est envolée à la recherche d'un autre territoire. Chanceux seront celles et ceux qui auront pu l'apercevoir s'élever au dessus de nos si beaux paysages.

Pour mon humble part, la matinée du 18 février ici au Mont-des-Cerfs restera à jamais gravée dans ma mémoire quand en levant les yeux, elle m'apparût... Longue vie à elle !

Les parents eux sont restés et ont donné naissance à un nouvel aiglon cette année. Il devrait d'ailleurs très prochainement quitter l'aire (nid) pour ses premiers vols si tout se passe pour le mieux. Par le biais de cette merveilleuse nouvelle, nous pouvons faire le constat de la bonne santé du milieu naturel qui compose tout l'arc Jurassien. En effet, il faut que toute la chaîne alimentaire soit suffisamment riche pour que de tels oiseaux arrivent à se reproduire et puissent nourrir leur descendance. En l'état actuel des choses, nous devons, nous humains, tout faire pour permettre à ces oiseaux de développer leur population le plus sereinement possible.

Cette histoire semble idyllique, malheureusement il y a un bémol, et pas des moindres...

L'aménagement de centrales éoliennes est prévu sur tout le Jura et il n'est pas compliqué de comprendre que grandes hélices et grands rapaces ne pourront pas faire bon ménage sur les pâturages d'altitude qui constituent

leurs territoires de chasse. Ces oiseaux seront très certainement contraints de quitter notre belle région ou pire, se feront percuter par une pale avant d'aller s'écraser au sol et d'agoniser de longues heures pour ensuite perdre la vie.

Il faut rappeler ici que tous les rapaces sont des oiseaux protégés. Planant le regard au sol pour chasser, ils entreront très certainement un jour ou l'autre en collision avec une pale. Aigles et milans royaux en seront assurément les premières victimes. Bon nombre de chauves souris, et oiseaux migrateurs seront également blessés et tués.

Il est simplement hypocrite et inadmissible d'oser parler d'écologie en occultant ce fait car vouloir d'une part améliorer notre mode de consommation tout en détruisant l'habitat naturel de centaines d'espèces tombe sous le non-sens et représente une incohérence absolue. Il serait bien trop long de faire ici l'énumération de la triste liste de toutes les espèces animales et végétales également impactées par l'énormité des travaux d'aménagement.

Nous sommes en train de pousser à l'extinction de nos fragiles forêts Jurassiennes certaines espèces spécifiques et emblématiques telles que le Grand tétras, la Gélinoite des bois tout particulièrement. L'énergie prétendument « verte » de l'éolien y contribuera fortement.

Pourtant, il n'est pas trop tard et nous pouvons encore empêcher l'absurdité de vouloir transformer ce qu'il reste de ce patrimoine sauvage en de malheureuses et surdimensionnées centrales électriques au nom d'une fausse conscience écologique, meurtrière et malhonnêtement mensongère.

Jean-Loup Fuchs, Sainte-Croix



La Côte-aux-Fées Nouvelle « floraison » pour Les Marronniers

Après onze années à la direction du home « Les Marronniers » à La Côte-aux-Fées, Christiane Brouyère a passé le témoin au début du mois de juin. Personne ne semble être tombé de l'arbre en apprenant que Céline Bucher allait prendre sa succession. Directrice adjointe et infirmière en cheffe depuis 2011, la femme de 37 ans avait assurément le bagage pour ce poste. Si elle n'entend rien révolutionner, elle compte bien concrétiser de nouvelles idées pour que cette floraison soit fructueuse.

L'histoire de Céline Bucher c'est l'histoire d'une fille qui s'est découvert une vocation durant ses études : s'occuper des personnes âgées. Et la jeune étudiante s'est donné les moyens de le faire. D'abord en suivant une formation d'infirmière HES à la Haute École Arc à Neuchâtel puis en travaillant dans un EMS à La Chaux-de-Fonds. Elle a ensuite continué à grandir en s'occupant d'un service de psychogériatrie durant cinq ans. Puis c'est l'amour qui s'est retrouvé sur son chemin. Cette originaire de Rochefort a suivi son mari et s'est installée au Val-de-Travers il y a dix ans. Des jumeaux les accompagnent sur leur route depuis bientôt cinq ans. Lorsqu'elle a déménagé au Vallon en 2011, elle a cherché un emploi à proximité et c'est à ce moment-là qu'elle s'est posée à l'ombre « des Marronniers » !



Accompagner ses résidents dans le temps

Une transition qui ne s'est pas faite sans chambardements. « En saisissant l'opportunité de venir travailler au home Les Marronniers, j'ai choisi de rester infirmière. Ce n'était pas du tout un problème pour moi et je n'ambitionnais absolument pas de monter en grade à la base. » Mais son potentiel n'est pas passé inaperçu et elle s'est vu proposer un poste de cadre dès la fin de sa première année dans l'établissement. Et elle n'a pas fait les choses à moitié puisqu'elle a été

nommée simultanément cheffe infirmière et directrice adjointe. « Christiane Brouyère m'a fait confiance et m'a confié de nombreuses responsabilités au fil des années. On a beaucoup travaillé en binôme dans une excellente collaboration et je la remercie. »

En plus de cet apprentissage in situ, Céline Bucher a suivi la formation de directrice d'institution médico-sociale pendant deux ans avant d'être nommée à son nouveau poste. « Ainsi, j'ai pu être opérationnelle directement aux côtés de la nouvelle secrétaire Marlyse Niderhauser. » Catherine Cornuz, en place jusque-là, a bénéficié de sa retraite au même moment que Christiane Brouyère. « D'ailleurs, c'est presque le plus gros changement finalement puisque je connaissais la maison moi. » Le travail sur la durée et l'accompagnement, voilà des moteurs importants dans la vie professionnelle de la mère de famille. « C'est grâce à un suivi personnalisé qu'on peut apporter le soutien nécessaire à nos résidents et à leurs proches. En tout cas, c'est comme ça que je me sens le plus utile dans mon métier. »

Trois chats et un chien apportent de la vie

Quand Céline Bucher raisonne, elle prend en considération tous les intervenants de son environnement. Cette qualité, couplée à son tempérament social et bienveillant, sont des atouts dans son domaine. Elle continue : « Dans ce milieu, la collaboration est primordiale et j'ai toujours cherché des solutions avec mes collègues afin d'améliorer la qualité de vie dans notre EMS. Savoir s'adapter pour être au plus proche des besoins de nos résidents, il est là tout l'enjeu de notre activité. Et ça se fait avec le respect de chacun à chaque étape. » Il faut bien ça pour répondre aux besoins des vingt pensionnaires des Marronniers qui représentent autant de singularités à considérer. Pour l'anecdote, la résidente la plus fidèle est là depuis

seize ans. Sacrée longévité et belle preuve de confiance !

« Et si on veut vraiment être complet, on peut dire que trois chats et un chien (lorsque sa propriétaire cuisinière est présente) font aussi partie de notre joyeuse troupe », sourit-elle. « Un home c'est la vie ! Donc la vie animale y a aussi sa place. D'ailleurs, certains résidents descendent manger un peu plus vite pour jouer avec le chien de la cuisinière lorsque celle-ci est de service. » Une ambiance bon enfant qui n'empêche pas le sérieux non plus puisque la discipline de l'ensemble des collaborateurs a permis à l'institution d'être épargnée par le coronavirus. « Ce n'est pas encore terminé mais la pression est heureusement un peu retombée. Au cœur de la crise c'était très stressant et oppressant. »

Covid repoussé et défi écologique à affronter

Le paroxysme a été atteint au moment de l'interdiction des visites ordonnée aux familles « Comme partout, cette décision a forcément été mal vécue. Cela a poussé toute l'équipe à se réinventer et à resserrer les liens. On a multiplié les animations pour garder la vie aux Marronniers. Quand je repense par exemple à la soirée de Noël où tout le personnel s'est réuni autour des résidents qui ne pouvaient pas voir leurs proches, ça me fait encore quelque chose. » Parmi les prochains défis à relever, Céline Bucher évoque la Planification médico-sociale (PMS) dont le but est de suivre l'évolution et les attentes de la population. Mais aussi l'avancement dans la mise à niveau de l'EMS d'un point de vue écologique. « On a déjà fait pas mal de choses comme l'installation du triple vitrage pour réduire les pertes d'énergie mais il y a encore du boulot. » Bref, vous l'avez compris : la jeune infirmière a bien grandi au contact des plus âgés !

Kevin Vaucher



Obligation d'entretien des père et mère d'un enfant majeur

À teneur de l'art. 277 al. 1 du Code civil (ci-après CC) « l'obligation d'entretien des père et mère dure jusqu'à la majorité de l'enfant ». Selon l'al. 2 du même article, cette obligation peut aller au-delà si l'enfant n'a pas encore de formation appropriée pour autant que cette dernière prenne fin dans des délais normaux et que les parents soient en mesure de l'assumer. Cette dernière disposition a pris de l'importance depuis l'abaissement de l'âge de la majorité.

Selon la jurisprudence du Tribunal fédéral, il n'y a pas d'obligation de pourvoir à l'entretien d'un enfant majeur lorsque « celui-ci se soustrait de manière coupable à l'accomplissement des devoirs qui lui incombent en vertu du droit de famille ».

Déterminer si la rupture entre parents et enfants est consommée n'est pas chose facile. Découvrir qui en est à l'origine l'est encore moins. Pour se voir refuser une aide alimentaire, l'enfant majeur doit avoir violé gravement les devoirs qui lui incombent à teneur de l'art. 272 CC ainsi libellé : « Les père et mère et l'enfant se doivent mutuellement l'aide, les égards et le respect qu'exige l'intérêt de la famille ».

En septembre 2018 C.A., née en 1998, a ouvert une action alimentaire à l'encontre de ses parents qui ont conclu au rejet de la demande en alléguant que leur fille était responsable de la rupture des relations personnelles entre parties. Dans une décision de juin 2020, le tribunal d'arrondissement saisi a condamné les parents à verser à leur fille une pension mensuelle de 610 francs jusqu'à la fin d'une première formation au sens de l'art. 277 al. 2 CC. Les parents ont appelé de cette décision auprès du Tribunal cantonal qui a rejeté cet appel dans

un jugement de janvier 2021. Les parents ont alors déposé un recours en matière civile auprès du Tribunal fédéral (ci-après TF).

Dans un arrêt du 31 mai 2021, le TF a rappelé la jurisprudence élaborée autour des articles 270 et suivants CC et plus précisément concernant l'art. 277 al. 2 CC. En fait C.A., qui avait quitté le domicile familial, se plaignait d'être victime de mauvais traitements ce qu'elle n'a pas pu établir, même si, en octobre 2017, une altercation a eu lieu avec sa mère qui a justifié l'intervention de la police. Le TF a toutefois retenu que, « pour l'autorité précédente, un examen attentif du dossier ne permettait pas de retenir que C.A. eût quitté le domicile familial par caprice ou simplement pour être libre... ». Le proviseur de son collège avait d'ailleurs observé que ses notes et son travail s'étaient nettement améliorés après son déménagement. Même si, précédemment, la jeune fille avait refusé tout contact avec ses parents au point d'avoir bloqué son téléphone pour ne pas recevoir d'appel de leur part, elle avait néanmoins accepté, en été 2018, d'entreprendre une médiation et s'était rendue à un premier rendez-vous alors que ses parents, pour des raisons financières, avaient refusé de participer à cette rencontre. En vain les parents ont-ils cherché à remettre en cause, dans leur recours, les faits retenus par les instances précédentes. « Dès lors, l'inexistence de lien entre la demanderesse et les défendeurs ne justifiait pas un refus de toute contribution d'entretien ». Écartant également un autre volet du recours concernant la capacité financière des débiteurs, le TF a rejeté le recours et mis les frais judiciaires à la charge des parents. (ATF 5A_129/2021)

Blaise Galland, avocat



Baisse du chômage dans notre district

Durant le mois de juillet, dans notre district, le nombre de chômeurs est passé de 242 à 229, soit 13 personnes de moins qu'en juin. Le taux de chômage est ainsi passé de 4.3% à 4.0%.

Avec un effectif de 3732 chômeurs, le taux cantonal passe de 3.9% à 4.0%, par rapport au mois précédent.

TransN : horaires adaptés entre Buttes et Fleurier

En raison de travaux planifiés de rénovation de la gare de Buttes et de la voie, le tronçon Fleurier-Buttes continuera d'être desservi par bus à la rentrée scolaire.

Le bus de substitution circulera selon un horaire avancé de 3 minutes au départ de Buttes dès lundi et jusqu'au 11 décembre 2021. Le train circulera normalement entre Fleurier et Neuchâtel selon l'horaire habituel (www.transn.ch).

HORAIRE DE NOS BUREAUX

Lundi à jeudi:
08h00 - 12h00
13h30 - 17h00

Tél. 032 861 10 28 - info@courrierhebdo.ch

Courrier
Val-de-
Travers
HEBDO

HOCKEY SUR GLACE



Une semaine intensive pour les juniors

Rencontré il y a quelques semaines de cela par le Courrier, le nouveau chef du mouvement juniors Philippe Stengel promettait de mettre sa patte sur la relève du CP Fleurier. Il a dit et... il a fait ! Durant toute cette semaine, les jeunes de l'école de hockey jusqu'aux moins de vingt ans participent à une semaine dite intensive. Chaque jour, les plus de 80 inscrits alternent entre ateliers hors-glace et travail sur la patinoire. Tout juste sorti de la dernière séance du premier jour de stage et le casque encore vissé sur la tête, Stengel nous en dit un peu plus :

« Ça bouge de 9 h jusqu'à 21 h 30 avec repas et collations pris directement au Centre de sports de glace. Les petits s'entraînent physiquement plutôt le matin et le soir ce sont les grands qui viennent transpirer un peu. Dans tous les cas, chaque groupe a plusieurs rendez-vous au cours de la journée. Il y a aussi un peu de théorie pour faire travailler la tête. » Au vu de la file d'attente vers le poste « thé chaud » et récupération, il y a fort à parier que ces jeunes-là s'en souviendront longtemps !

Kevin Vaucher



Fin de séance sur glace avec petite théorie pour conclure l'entraînement (Philippe Stengel au centre).

HOCKEY SUR GLACE SWISS LEAGUE



Le HCC débute sa préparation par une victoire face à Bienne



Comme c'est une tradition maintenant, le HCC a débuté sa saison au Vallon. Cette année c'est l'EHC Biel/Bienne que les Vallonniers avaient l'occasion de voir évoluer au Centre de sports de glace.

du puck, les hommes de Thierry Paterlini auront parfaitement joué le coup en procédant le plus souvent par contre.

Résultat final : 4-0 pour le HCC grâce à des buts de Sterchi, Carbis, In-Albon et Olsen.

Bien organisés défensivement et jouant à serrés sur le porteur

HOCKEY SUR GLACE

L'évidence Philippe Marquis

Face à un imprévu, il y a ceux qui perdent pied et il y a les autres. Le CP Fleurier fait partie des autres sur ce point. Ainsi, quand la première équipe du club a perdu son entraîneur nouvellement nommé Robin Leblanc en début d'été, une solution a immédiatement été trouvée à l'interne. Loin d'être un choix par défaut, l'intronisation de Philippe Marquis a tout de l'évidence. Présentation de celui qu'on ne présente plus !

La plupart des sportifs le connaissent bien, on ne passe pas à côté de la carrière d'un homme totalisant 13 saisons de « LNA » dans le hockey suisse (1995 à 2008). Une bonne partie des Vallonniers ont déjà entendu parler de lui ou l'ont même rencontré. Il faut dire qu'il « est du coin » puisqu'il a été formé au CP Fleurier avant de prendre son envol en ligue nationale. Philippe Marquis est ensuite revenu chez les « Chats » en 2008 pour prolonger le plaisir de jouer – en ligue amateur cette fois – et pour entamer sa reconversion sportive en assurant le rôle d'entraîneur joueur durant quelques saisons. Pour peaufiner ses atouts dans le coaching, il a porté la casquette d'assistant derrière le banc de la « une » lors des cinq derniers championnats.

Pas le temps de souffler, la saison est lancée !

Voilà pourquoi le terme « évidence » colle parfaitement à cette situation. « Effectivement, je ne crois pas que l'on puisse dire que c'est une surprise même si c'est inattendu d'un certain côté. Le club avait confié l'équipe à Robin Leblanc qui a finalement dû renoncer pour raison professionnelle et c'est cela qui a redistribué les cartes. À partir de là, les dirigeants m'ont rapidement sollicité pour me proposer de devenir l'entraîneur principal. » Avec son vécu dans le milieu, ses compétences et ses connais-

sances du club et du vestiaire, il n'y a pas eu besoin de beaucoup de temps pour entériner l'accord entre les deux parties.

Et même s'il travaille à 100% dans un autre domaine en parallèle du hockey, l'ancien joueur de l'élite ne verra pas son quotidien trop chamboulé par sa nomination. « De toute façon, j'étais déjà le coach assistant donc que je sois à la patinoire dans ce costume ou dans celui d'entraîneur principal, le résultat est le même », détaille-t-il. Autre certitude, le nouveau numéro un n'a pas dû ronger son frein longtemps avant que les choses sérieuses ne commencent. « On a repris les entraînements sur glace ce lundi 9 août puis on va enchaîner les matches amicaux, le plus souvent à Fleurier. » Ça débute demain vendredi à domicile avec un duel intéressant contre Saint-Imier (1^{re} ligue) à 20 h 30 et ça se poursuivra le vendredi suivant contre Yverdon. Même lieu et même heure.

« Je connais déjà la plupart de mes joueurs »

Il faudra quand même patienter jusqu'au 24 septembre prochain pour suivre la première partie de championnat de deuxième ligue. Fleurier recevra Star Chaux-de-Fonds pour l'occasion (20 h 30). « L'effectif n'a pas énormément évolué par rapport à 2020/21 et c'est bien parce que je connais déjà la plupart de mes



joueurs. Je suis content de partir pour une saison et je ne veux pas faire de plan à plus long terme. On verra en fin d'exercice quel bilan il y aura à tirer. Le hockey est un jeu et chacun sait très bien y jouer dans cette équipe alors on va jouer », lance-t-il dans un mélange de détermination et de défi. En tout cas, pour un premier entraînement sur glace, les joueurs semblaient motivés lundi soir. Il s'agira de tenir la distance avec le même état d'esprit.

Lors de cette rentrée glacée, on a aussi apprécié l'implication d'Alain Valentini auprès des joueurs. Une tape dans la jambière d'encouragement, un conseil un peu plus loin et d'autres gestes de ce type très importants pour souder un collectif et l'impliquer. « C'est un bel avantage supplémentaire que de pouvoir compter sur Alain en tant qu'assistant. Je sais qu'on va faire du bon job ensemble. » Il le faudra assurément puisqu'il y aura seulement quatre places qualificatives pour les play-off. « On a encore perdu des clubs en 2^e ligue et le mode de championnat a donc évolué (deux groupes de sept équipes). Notre objectif sera de faire partie de ce Top 4. Je sais que mes joueurs en sont capables, c'est à eux d'y croire aussi et de faire la différence sur la patinoire. » À eux de se mettre en évidence désormais !

Kevin Vaucher

Tout sauf pour orgue

Dimanche à 10 h au temple de Fleurier, la paroisse réformée offre un culte musical et chanté.

Celui-ci sera célébré par le pasteur Patrick Schlüter et à cette occasion estivale, Jean-Samuel Bucher sera à l'orgue.

De tous temps, et déjà de manière ancienne, différents compositeurs ont adapté pour le roi des instruments des œuvres écrites pour d'autres instruments, c'est entre autre le cas de Bach qui a repris, à son compte, de bien beaux concertos de Vivaldi.

Tout ceci pour dire que sur l'orgue du temple fleurisan, on entendra ce dimanche des œuvres écrites pour orchestre, clavecin, trompette, piano, chœur, flûte et même... fanfare !

Les compositeurs de ces œuvres « arrangées » pour orgue, ont été écrites par Bach, Albinoni, Haynd, Verdi, Mozart et Händel.

Un voyage culturel à la Fondation Burkhardt-Felder Arts et Culture à Môtiers

Si vous rêvez de voyages aux antipodes, d'îles exotiques et de continents lointains, visitez le Musée « La grange » à Môtiers. Le guide vous emmènera tous les dimanches du mois d'août en terres aborigènes australiennes. Au programme : un parcours à travers l'exposition « Voyage across Aboriginal Australia. Founders' Favourites », ponctué de détails inédits sur les œuvres, les artistes et les autochtones australiens. Une évasion dans un univers singulier – près de chez vous !

Pour les amateurs de voitures anciennes : durant le mois d'août également, tous les dimanches, la Fondation Burkhardt-Felder invite le public à suivre une visite guidée publique de sa collection

de voitures rares et d'exception, au Musée de l'automobile « Le manège ».

Et les séances de méditation « Art et Méditation » continuent tout l'été au Musée de l'art aborigène australien « La grange ». Participez à une séance d'essai, ou prolongez l'expérience avec un forfait de 10 séances...

Pour plus de détails, voir annonce en page 6.



FONDATION BURKHARDT-FELDER
ARTS & CULTURE

Pour vos textes rédactionnels, merci de nous faire parvenir vos communiqués avant mardi midi.

redac@courrierhebdo.ch



MULTISPORTS

La piscine fêtée dignement



L'arrivée soudaine de l'été cette semaine est accueillie comme une délivrance par certains. D'autres n'ont pas attendu pour faire la fête à l'été. Cela s'est passé le 10 juillet à la piscine des Combes lors de son traditionnel événement annuel. Bubble foot, initiation à l'aquagym, baptême de plongée, contes pour enfants, massages gratuits et tournoi de beach-volley étaient notamment proposés. Le tout, sans pluie jusqu'à 18 heures environ. Oui vraiment !

L'organisation du tournoi de beach avait été confiée au VBC Val-de-Travers. Un événement bien suivi qui a finalement couronné la bien nommée « Merci Kylian Mbappé ». Un bon point pour le club qui reprend actuellement les choses sérieuses en vue de la saison 2021/22. « Toutes nos nouvelles recrues de LNA sont arrivées au Vallon. Cela a pris un peu plus de temps qu'habituellement avec les mesures Covid. On se réjouit de se lancer dans cette nouvelle aventure avec ce contingent renforcé », s'encourage le couple présidentiel Joëlle et Hervé Roy.

Massage et baptême de plongée

Dans un autre coin de la piscine, une table de massage avait été installée. Avec un gros succès également. « Depuis que je suis arrivée, ça n'arrête pas », se marrait Gladys Tharin, pétillante jeune femme qui a son cabinet de massage et de bien-être au Vallon. « Pour contenir tout le monde, il faudra que je reste jusqu'à la fermeture j'imagine », relevait-elle sous forme de prémonition !



Dans une version calme et à l'ombre du soleil, les contes pour enfants ont trouvé leur public. Plus bas, des boules d'énergie se sont affrontées en Bubble foot. D'autres Vallonniers se sont offerts leur baptême de plongée. « Il n'y a pas d'âge pour une première fois », lançait avec enthousiasme une dame d'un certain âge avant de faire le grand plongeon. Heureuse ?

Kevin Vaucher



AGILITY



Un concours canin de portée internationale à Couvet

C'est sur la place des Petits-Maraix de Couvet que le concours d'agility se déroulera les 21 et 22 août. À quoi s'attendre exactement ?

Déjà, à une déferlante de passionnés de sport canin. Quelque 220 binômes le samedi et autant le dimanche prendront le départ de cette compétition. Les inscriptions sont venues de Suisse, d'Italie et de France. Pour les départager, quatre juges seront sur la brèche. Ils vont leur préparer trois parcours par jour répartis sur deux rings de compétition. Les chiens de toutes tailles seront répartis en trois catégories distinctes pour participer aux trois épreuves suivantes : l'Open, l'Officiel et le Jumping. La hauteur des sauts varie en fonction des catégories. Pour compléter le tout, quatre niveaux de difficultés seront également imposés (niveaux A, 1, 2 et 3). Le niveau 3 étant logiquement le plus élevé.

Une discipline en vogue

Cette année encore, le concours accueille des concurrents de très haut niveau dont plusieurs ont participé à des championnats du monde. Un concurrent italien, titré mondialement à deux reprises avec deux chiens différents, a confirmé sa présence notamment. Pour ceux qui sont novices dans cette discipline, sachez que l'agility est un sport canin qui s'est largement répandu en Suisse depuis plusieurs années. Il consiste à exécuter un parcours d'obstacles d'environ 200 mètres le plus rapidement possible et sans faire de faute. Pour déterminer le classement, le nombre de fautes est prioritaire par rapport au temps d'exécution.

Parmi les obstacles, on retrouve des sauts, un slalom, le passage d'un pneu, une passerelle, une balance et une palissade. Dans les « zones de contact » faisant intervenir des obstacles d'équilibre (reconnaisables à leur couleur spécifique), le chien doit absolument toucher

les zones montantes et descendantes. Les races de chiens rapides et réactives aux commandes sont donc les plus répandues dans les compétitions d'agility. On retrouve notamment beaucoup de malinois, de border collies, de kelpies, de shetlands, de jack russels et d'épagneuls papillon. Le conducteur doit également être sportif pour accompagner son chien durant le parcours en lui indiquant le plus précisément possible le bon tracé pour gagner en vitesse et en précision. L'ambiance sportive, amicale et dynamique est certainement ce qui fait le succès de cette discipline. Aujourd'hui, on est très loin de l'image militarisée des conducteurs de chiens d'autrefois.

D'autres atouts à proposer

Ce concours figure parmi les plus importants de Suisse en termes de participation. C'est aussi le plus grand concours de Suisse romande organisé au sein de sa propre infrastructure extérieure. En plus des atouts offerts par la région, les concurrents sont tout heureux d'avoir tout sur place pour vivre un week-end serein, sportif et attractif.

Le camping, proche des rings, offre électricité, sanitaires et tout le confort nécessaire pour ceux qui en ont besoin. Les belles promenades à faire dans les alentours et les bons repas sont plébiscités chaque année. Le clou du spectacle ? La spaghetti party offerte aux concurrents présents sur les deux jours du concours. Évidemment tout cela est possible uniquement grâce au travail de la cinquantaine de membres bénévoles de la Société cynologique du Val-de-Travers œuvrant chaque jour au bon déroulement de la fête.

Durant le week-end, les spectateurs sont bien sûr les bienvenus et ils peuvent eux aussi profiter des repas, des pâtisseries, des glaces et des autres plaisirs proposés.

Comm.

LUTTE



L'été chaud des lutteurs

Si le mercure a eu de la peine à faire chauffer les thermomètres cet été, il en a été tout autrement au niveau du calendrier des lutteurs romands. Ils ont engagé le combat pratiquement chaque week-end depuis la fête romande espoirs du 4 juillet à Couvet. Dernier rendez-vous en date, la fête cantonale vaudoise disputée le 8 août à Rougemont.

À cette occasion, les jeunes Vallonniers se sont montrés plutôt discrets. Seul Matt Menoud en est ressorti avec une palme chez les juniors nés en 2010-2011. La fête alpestre des espoirs (20 ans maximum), tenue le 1^{er} août, a davantage souri à nos représentants. Les distinctions sont tombées comme des fusées en ce jour de fête nationale helvétique. Du côté d'Oron-la-Ville, Lenox Beck (2012-2013), Adrien Trachsel et Maxence Tissot (tous les deux chez les 2008-2009) ont été distingués. Trachsel a particulièrement brillé en prenant la deuxième place dans sa catégorie. D'autres lutteurs comme Joffrey et Arnaud Tissot ont manqué de très peu les places récompensées.

Au niveau des actifs, c'est aussi à Oron-la-Ville que les ronds de sciure ont pris possession des lieux le 11 juillet pour la fête romande « des grands ». Les Vallonniers ont manqué la cible mais ils ont fait un beau tir groupé comme viennent-ensuite. Kilian Colò (55.25), Liam Menoud (55), Jess Jeannin (54.25) et Ismaël Jacot (53.75) sont restés assez loin de la limite fixée pour être couronnés (56.50). De quoi limiter les potentiels regrets de nos régionaux.

COURSE D'ORIENTATION

Justine Hamel Européenne

Les championnats d'Europe de course d'orientation jeunesse se tiendront du 18 au 23 août en Lituanie. La Vallonnière Justine Hamel (16 ans) a été sélectionnée pour défendre les couleurs nationales et sera en lice entre le 20 et le 22 août. Le Courrier tiendra évidemment informés les lecteurs de ses résultats. Elle sera accompagnée par deux membres de l'ANCO (Association neuchâteloise de course d'orientation) Alina Niggli et Loïc Berger.

Un autre membre de la fratrie Hamel est à l'honneur puisque Simon (19 ans) est quant à lui retenu en tant que premier remplaçant pour les championnats du monde juniors en Turquie. Ceux-ci se dérouleront du 2 au 11 septembre. Simon sera donc du voyage si un titulaire venait à devoir renoncer d'ici-là.

MULTISPORTS

Neuchallenge 2021 Mélanie Jeannerod en jambes

La deuxième étape du Neuchallenge 2021 s'est terminée avec succès le 21 juillet pour la Fleurisane Mélanie Jeannerod. Sur les 3.2 kilomètres de tracé au Maillard (229 mètres de dénivelé positif), elle s'est lancée un double défi. D'abord faire l'ascension à vélo puis réitérer l'expérience en course à pied.

Résultats de ses courses, elle a géré le chrono comme personne ou presque. Elle a été la femme la

plus rapide à vélo avec un temps de 11 minutes et 18 secondes. Ce qui la place au 19^e rang toutes catégories confondues. Baskets aux pieds, elle a concédé 15 malheureuses secondes à la spécialiste de trail Nathalie Geiser. Elle a réalisé la montée en 16 minutes et 27 secondes. Les tables font état de 312 participants en vélo, course à pied ou en ski-roues. La troisième étape se tient jusqu'au 1^{er} septembre à Martel-Dernier.

INFOSPRINT

* **Course Ultra** : Le couple Julia et Christian Fatton se porte bien, merci pour lui. En l'espace de dix jours, le duo de Noiraigue a avalé 300 kilomètres et 20'000 mètres de dénivelé positif dans les vallées grisonnes, tessinoises et valaisannes. Dernière virée en date, la course U2B ! Autrement dit l'ultra boucle des Ballons avec départ de Munster (Alsace).

Parmi la cinquantaine de coureurs, la moitié a abandonné en cours de route. Julia a remporté l'épreuve chez les dames en bouclant les 208 kilomètres (5000 mètres de dénivelé positif) en 28 heures et 41 minutes. Christian termine pas loin derrière en 28 heures 43 minutes et 57 secondes. Il a pris la huitième place du classement général scratch.

COURSE À PIED



Deux Fées sur les sentiers

Actuellement, la montagne offre d'excellentes conditions pour la pratique sportive. Le cross-club « les Fées » du Val-de-Travers ne dira pas le contraire. Deux de ses membres ont participé au trail Liddes-Verbier le 3 juillet dernier. Sur les 31 kilomètres du tracé et les 2500 mètres de dénivelé positif, Anaëlle Marguet a réalisé une belle performance. Elle a accroché un Top 20 dans sa catégorie (sur 99 classées) avec un temps de 5 heures et 38 minutes. Sa collègue de course Ghislaine Merlin a quant à elle été contrainte à l'abandon en raison d'une gêne physique.

Un peu plus proche dans le temps, la mythique course Sierre-Zinal a également livré son verdict chez les élites le 7 août. Du côté des régionaux, il faut relever la 50^e place de la Fleurisante Amélie De Marzo (3h59) et le 66^e rang de « l'ex-vallonier » Jonathan Raya (2h58). En ce qui concerne « les Fées », Nathalie Barraud a bouclé le parcours en 5 heures et 2 minutes en catégorie populaire. À noter que les départs des participants « populaires » sont répartis sur tout le mois d'août pour limiter les risques sanitaires. Ah oui, il y a 31 kilomètres et 2200 mètres de dénivelé positif au menu. Bien du plaisir !



Ghislaine Merlin et Anaëlle Marguet.



Grand-Rue 19 | 2114 Fleurier | Tél. 032 861 60 14 | www.gerance-michel.ch

Situation	Grandeur	Description	Loyer net	Charges	Disponibilité
Brot-Dessous - Village 11	2 pièces	Cuisine agencée, 2 chambres, salle d'eau.	Fr. 560.-	Fr. 190.-	De suite
Travers - Rue des Mines 6	Places de parc		Fr. 30.-		De suite
Travers - Rue Miéville 5	2 pièces	Cuisine agencée, 2 chambres, salle d'eau, cave.	Fr. 420.-	Fr. 200.-	De suite
Travers - Rue des Mines 6	3 pièces	Cuisine agencée ouverte sur séjour, 2 chambres, salle d'eau, cave. Immeuble avec ascenseur	Fr. 745.-	Fr. 180.-	De suite
Travers - Rue des Mines 6	4 pièces duplex	Cuisine agencée ouverte sur séjour, 3 chambres, galerie, 2 salles d'eau, cave. Immeuble avec ascenseur.	Fr. 1'035.-	Fr. 350.-	01.10.2021
Travers - Rue de la Gare 2	4 pièces	Cuisine agencée, séjour avec cheminée, 3 chambres, salle d'eau, cave.	Fr. 680.-	Fr. 210.-	De suite
Couvet - Rue Emer-de-Vattel 2	3 pièces	Cuisine agencée, 3 chambres, salle d'eau, cave.	Fr. 1'000.-	Fr. 150.-	De suite
Couvet - Rue du Preyél 5A	3 pièces	Cuisine agencée, séjour avec balcon, 2 chambres, salle d'eau, cave.	Fr. 900.-	Fr. 195.-	De suite
Couvet - Saint-Gervais 27	3 pièces	Cuisine agencée ouverte sur séjour, 2 chambres, salle d'eau, réduit.	Fr. 940.-	comprises	15.09.2021
Couvet - Saint-Gervais 27	3 pièces	Cuisine agencée ouverte sur séjour, 2 chambres, salle d'eau, cave, garage.	Fr. 1'080.-	comprises	De suite
Couvet - Rue du Preyél 5A	4 pièces rez-de-chaussée	Cuisine agencée, séjour avec jardin privatif, 3 chambres, salle d'eau, cave.	Fr. 1'040.-	Fr. 225.-	De suite
Couvet - Rue du Quarre 24	4 pièces rez-de-chaussée	Cuisine agencée, 4 chambres, 2 salles d'eau, cave.	Fr. 900.-	Fr. 320.-	De suite
Môtiers - Rue du Collège 6	6 pièces	Cuisine agencée habitable avec cheminée, 5 chambres (1 avec cheminée), 2 salles d'eau.	Fr. 1'600.-	Fr. 380.-	De suite
Fleurier - Rue de la Citadelle 17	Garage		Fr. 100.-		De suite
Fleurier - Rue de la Place-d'Armes 6	Garage		Fr. 120.-		De suite
Fleurier - Rue du Pré 10-12	Places de parc	Dans parking collectif souterrain	Fr. 80.-		De suite
Fleurier - Avenue de la Gare 9/9A	Studio (48 m²)	Neuf. Cuisine agencée, salle d'eau, cave.	Fr. 800.-	Fr. 150.-	À convenir
Fleurier - Avenue de la Gare 9/9A	2½ pièces	Neuf. Cuisine agencée ouverte sur séjour avec balcon, chambre, salle d'eau, réduit.	Fr. 1'000.-	Fr. 150.-	À convenir
Fleurier - Rue de Buttes 10	3 pièces	Cuisine équipée 3 chambres, salle d'eau, cave.	Fr. 700.-	Fr. 250.-	De suite
Fleurier - Rue de Buttes 10	3 pièces	Cuisine équipée 3 chambres, salle d'eau, cave.	Fr. 735.-	Fr. 250.-	De suite
Fleurier - Rue François-Jaques 5	3 pièces	Cuisine agencée, séjour avec balcon, 2 chambres, salle d'eau, cave. Immeuble avec ascenseur.	Fr. 800.-	Fr. 180.-	15.10.2021
Fleurier - Avenue de la Gare 9/9A	3½ pièces	Neuf. Cuisine agencée ouverte sur séjour avec balcon, 2 chambres, salle d'eau, réduit. Immeuble avec ascenseur.	Fr. 1'400.-	Fr. 175.-	À convenir
Fleurier - Rue du Patinage 21	3 pièces	Cuisine agencée, 3 chambres, salle d'eau, galetas, cave.	Fr. 845.-	Fr. 210.-	De suite
Fleurier - Rue du Patinage 21	4 pièces	Cuisine non agencée, 4 chambres, salle d'eau, galetas, cave.	Fr. 600.-	Fr. 250.-	01.10.2021
Fleurier - Rue des Moulins 3	4 pièces duplex	Cuisine agencée ouverte sur séjour avec balcon, 3 chambres, salle d'eau, cave.	Fr. 850.-	Fr. 260.-	À convenir
Fleurier - Rue de la Place-d'Armes 6	4 pièces	Cuisine agencée, 4 chambres, véranda, salle d'eau.	Fr. 915.-	Fr. 320.-	01.10.2021
Fleurier - Rue du Pré 10	4 pièces	Cuisine agencée, 4 chambres, salle d'eau, WC séparés, cave. Immeuble avec ascenseur.	Fr. 1'000.-	Fr. 280.-	De suite
Les Bayards - Quartier-de-Bise 116	2 pièces	Cuisine agencée, séjour avec balcon, chambre, salle d'eau, cave.	Fr. 600.-	Fr. 200.-	De suite
Les Bayards - Quartier-de-Bise 116	3 pièces	Cuisine agencée, séjour avec balcon, 2 chambres, salle d'eau, cave.	Fr. 700.-	Fr. 250.-	De suite
La Côte-aux-Fées - Les Bolles-du-Temple 19	4 pièces rez-de-chaussée	Cuisine équipée, 4 chambres, salle d'eau, cave. Service de conciergerie à repourvoir.	Fr. 650.-	Fr. 200.-	De suite
La Brévine - Village 187	2 pièces	Cuisine agencée, 2 chambres, salle d'eau.	Fr. 600.-	Fr. 240.-	De suite
La Brévine - Village 187	4 pièces	Cuisine agencée ouverte sur séjour, 3 chambres, salle d'eau.	Fr. 800.-	Fr. 340.-	01.10.2021

FOOTBALL



Le foot se prépare !

Après deux saisons interrompues par le Coronavirus, le foot amateur neuchâtelois s'apprête à sortir du vestiaire pour la saison 2021/22. L'heure est encore aux matches amicaux durant quelques jours avant que les choses sérieuses commencent véritablement. Il y aura d'abord les 32^e de finale de la Coupe neuchâteloise les 17 et 18 août. Les trois coups du championnat seront donnés peu après sur les différents terrains du canton (20, 21 et 22 août). Pour ce qui est du Vallon, c'est les deuxièmes équipes du FC Fleurier (3^e ligue) et du FC Couvet (4^e ligue) qui lanceront les hostilités le vendredi soir déjà.

Le lendemain, c'est les cadres de ces deux clubs qui mettront le short. Fleurier I (2^e) recevra Marin aux Sugits pendant que Couvet I (3^e) accueillera Bôle II sur ses terres. En troisième ligue, le FC Kosova NE entrera aussi en lice le samedi tandis que le FC Môtiers patientera jusqu'au dimanche pour débiter sa saison de 4^e ligue.

Finalement, Saint-Sulpice et le FC Fleurier III batailleront dans le championnat de 5^e ligue et seront à l'œuvre le 21 août. Faites vos... lacets !

COURSE À PIED



Audrey Virgilio sur sa lancée

S'il y en a bien une qui n'a pas perdu son temps ces derniers mois c'est bien la Vallonnaire d'origine Audrey Virgilio. Septième du Swiss Canyon Trail (51 kilomètres) le 5 juin, elle s'est hissée à la quatrième place de la hiérarchie début juillet lors de l'X-Alpine de Verbier. Elle a réussi à casser la barre des 25 heures d'épreuve en signant un chrono prometteur (24h59'43"). Après cette compétition de 111 kilomètres (et quelque 9'000 mètres de dénivelé), elle participera le 21 août à l'Ultra-traks de Zermatt. Puis suivra l'Humani'trail le 25 septembre avant la fameuse Diagonale des fous en octobre. Beau programme !

elexa
ÉLECTRICITÉ

A. Tosato
Responsable de succursale
032 861 30 00
Grand-Rue 2
2114 Fleurier

- Installations électriques
- Contrôles des installations électriques
- Domotique, télématique, TV, téléphone
- Borne de charge – E-mobilité
- Installations photovoltaïques
- Paratonnerre
- Dépannage

ALAIN REY

2114 FLEURIER • FERBLANTERIE
+41 79 818 99 39 • SANITAIRE
alainrey@bluewin.ch • PARATONNERRE

HABITATION | INDUSTRIE | AGRICULTURE
NOUVELLE CONSTRUCTION | RÉNOVATION | MOTORISATION

PORTES DE GARAGE ET COUPE-FEU

novoferm

Votre concessionnaire au Vallon

AMS
AGRI-MÉCA-SERVICES

T +41 (0)32 861 33 38 | 2112 MÔTIERS

TOUS TRAVAUX FORESTIERS

Entretien de chemins forestiers
Nettoyage de branches
Élagage - Broyage
Commerce de bois

Trachsel Travaux Forestiers Sarl - Le Crêt-Pellaton - 2105 Travers
079 436 83 27 - 079 417 14 88 - admin@trachself.ch

À LOUER
aux environs de TRAVERS
Appartement de 4 pièces
Cuisine agencée, salle de bains, terrasse, cheminée et jardin potager.
Libre de suite.
Loyer **Fr. 1'290.-** charges et garage compris.
Tél. 076 465 09 09

À VENDRE
à FLEURIER
Villa individuelle de 5 pièces
2 garages, dépendances. 832 m³, 800 m². Situation Est de la localité.
Fr. 740'000.-
Tél. 079 711 91 00
en soirée de 18 h à 20 h.

CHRISTEN MENUISERIE

Menuiserie, rénovation
Charpente, couverture

079 / 301 09 35
raph.christen@bluewin.ch
rte de Môtiers 18, Boveresse

FR Fiduciaire
REYMOND S.A.

FR Fiduciaire
REYMOND S.A.

À louer | **FLEURIER** | Grand'Rue

Bel appartement rénové de 3 1/2 pièces
Cuisine agencée ouverte sur séjour, salle de douche, hall, réduit, 2 chambres. Possibilité de louer une place de parc privée.
Loyer: **Fr. 760.- + Fr. 180.-** de charges
Libre: de suite

CODONISA
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE

COUVET
+41 32 863 12 16
Thierry +41 79 679 54 05 | Marin +41 79 679 31 31
info@codonisa.ch

CC

Poëlier - Fumiste
079 700 41 96
chabloz.cheminee@gmail.com

À louer | **FLEURIER**

Garage individuel
Loyer: **Fr. 100.-**
Libre: de suite ou à convenir

À louer | **FLEURIER** | Place-d'Armes

Dans immeuble avec ascenseur
Appartements de 3 1/2 pièces
Cuisine agencée ouverte sur salon, 2 chambres, salle de bains, cave. Possibilité de louer une place de parc.
Loyers: **Fr. 850.- + Fr. 180.-** de charges
Libres: de suite ou à convenir

À louer | **SAINT-SULPICE** | Quartier du Soleil

Appartement lumineux, rénové de 3 1/2 pièces au rez supérieur
Cuisine agencée ouverte sur grand séjour, nouvelle création, 2 chambres, salle de bains, cave, part au jardin.
Loyer: **Fr. 800.- + Fr. 200.-** de charges
Libre: de suite

À louer | **FLEURIER** | Rue de l'Hôpital

Appartement en triplex de 3 1/2 pièces, avec cachet
Grande cuisine agencée ouverte sur séjour, 2 chambres, salle de douche et salle de bains avec lave-linge.
Loyer: **Fr. 1'180.-** charges comprises
Libre: à convenir

AUCLAIR SARL
Master EPFL en expertise des bâtiments

Rénovation des bâtiments - Amiante
Demandes de subventions - CECB
Expert agréé S.E « Chauffez renouvelable »
PAC - Solaire - Chauffage au bois
Service de mesure du radon agréé OFSP
Consultant radon agréé OFSP
032 861 32 52 - 078 401 50 37 - www.auclair.ch

À louer | **FLEURIER**

Au centre, à proximité des transports publics
Locaux commerciaux
Avec vitrines, WC et lavabo.
Loyers: **dès Fr. 500.- + Fr. 50.-** de charges
Libres: de suite ou à convenir

À louer | **FLEURIER** | Av. de la Gare

Dans immeuble avec ascenseur
Bel appartement rénové de 4 1/2 pièces
Cuisine agencée neuve ouverte sur séjour, hall avec armoires, 3 chambres, salle de bains, cave. Possibilité de louer un garage.
Loyer: **Fr. 1'100.- + Fr. 220.-** de charges
Libre: de suite

À LOUER
à TRAVERS
Appartement de 4 pièces rénové
Immeuble avec ascenseur. Grande cuisine ouverte agencée, 3 chambres, salle de bains + WC séparés. Jardin, cave.
Loyer **Fr. 990.-** charges comprises
Tél. 079 647 78 93

FENETRES & PORTES

LIENHER MENUISERIE S.A.

www.lienher.ch Savagnier 032 853 23 24
Fabrication locale depuis 141 ans

À louer | **FLEURIER** | Rue de La Sagne

Proche du centre
Magnifique appartement de 3 1/2 pièces
Cuisine agencée ouverte sur grand séjour lumineux, hall, 2 chambres, salle de bains, cave et garage.
Loyer: **Fr. 1'190.- + Fr. 250.-** de charges
Libre: le 01.10.2021

À louer | **FLEURIER** | François-Jaques

Proche des écoles et des transports publics
Appartement de 4 pièces avec balcon et vue dominante
Cuisine agencée habitable, hall, salon avec balcon, 3 chambres, salle de bains, WC séparés, cave, galetas. Part à la buanderie et au jardin.
Loyer: **Fr. 900.- + Fr. 300.-** de charges
Libre: de suite

ENTREPRISE GÉNÉRALE EN BÂTIMENTS

G. FREY et fils sa

ÉTUDE | PROPOSITION | DEVIS | PROJET GÉNÉRAL
Construction neuve | Transformation | Rénovation

Terrassement | Démolition | Béton armé | Maçonnerie | Chape | Façades
Isolation périphérique | Aménagement extérieur | Terrasse | Génie civil
Clos Donzel 5 - 2114 Fleurier - T. +41 32 861 30 17 - admin@gfreyetfils.ch

À louer | **FLEURIER** | Grand'Rue

Magnifique appartement de 3 1/2 pièces en duplex d'env. 200 m² avec cheminée
Duplex en attique avec cachet et vue dominante, belle cuisine agencée avec îlot central, ouverte sur grand séjour avec cheminée et poutres apparentes, salle de douche, salle de bains, 2 chambres (1x avec suite parentale et dressing). Possibilité de louer une place de parc privée.
Loyer: **Fr. 1'150.- + Fr. 400.-** de charges
Libre: à convenir

À louer | **MÔTIERS**

Dans petite maison locative, à 5 min. de la Gare
Appartement rénové de 2 1/2 pièces, plain-pied
Cuisine agencée habitable, salon, chambre à coucher, salle de douche, réduit/cave, machines à laver et à sécher, part au jardin.
Loyer: **Fr. 690.-** charges comprises
Libre: de suite

À LOUER
Quarre 38
à COUVET
Appartement de 5 pièces
au 1^{er} étage. Entièrement rénové en 2019. Cuisine agencée, bains WC séparés. Y c. cave, galetas et place de parc. Possibilité recharge voiture électrique.
Loyer **Fr. 1'178.-** + charges Fr. 172.- = Fr. 1'350.-
Tél. 079 929 80 69

SLIC

Appartement disponible à la location

Un appartement de 4 1/2 pièces de 110 m²
Situé au 1^{er} étage, rue du Pasquier 1A à Fleurier. Terrasse couverte, 3 chambres.
Loyer: **Fr. 1650.-** charges comprises. **LIBRE DE SUITE.**

L'appartement est équipé d'une cuisine équipée avec micro-onde, four, frigo, congélateur, lave-vaisselle, plaque vitrocéramique et hotte aspirante et d'un lave-linge séchant et d'un sèche serviette dans la salle de bains. Photos sur demande.

CONTACT: +41 76 223 79 66, slicimmobilier@gmail.com

Pour renseignements, s'adresser à:
Fiduciaire Reymond SA, Rue du Pont 5, 2114 Fleurier
032 862 22 00 ou fid.reymond@bluewin.ch

Pour renseignements, s'adresser à:
Fiduciaire Reymond SA, Rue du Pont 5, 2114 Fleurier
032 862 22 00 ou fid.reymond@bluewin.ch